

# Troisième forum de la rénovation : Les socialistes et l'individu

*Dimanche 20 janvier 2008, Palais de la Mutualité, Paris*

*Patrick Bloche*

Chers camarades, chers amis, vous vous en doutez, c'est toujours un honneur et un plaisir pour la fédération de Paris d'accueillir les grands événements nationaux du Parti socialiste.

Notre matinée sera consacrée au troisième forum de la rénovation. Je tiens naturellement à remercier mon camarade et ami André Vallini, président de ce forum, ainsi que tous les membres rapporteurs de la commission.

Après cinq années de droite au pouvoir et huit mois d'omniprésidence, Nicolas Sarkozy a planté le décor de sa « politique de civilisation », de son projet de société. Une société où les plus riches bénéficient de 15 Md€ de cadeaux fiscaux, quand la question du pouvoir d'achat, préoccupation majeure pourtant de nos concitoyens, n'est même pas abordée lors d'une conférence de presse aussi provocatrice qu'indécente.

Une société du « travailler plus pour gagner plus », où le capital est plus que jamais mieux rémunéré que le travail. Une société où le principe même de laïcité est ouvertement bafoué, au mépris non seulement de tous ceux qui ne croient pas, mais plus encore peut-être de tous ceux qui croient à la République.

Une société où les grands médias privés ont tout à attendre de leur connivence avec un chef de l'État si prompt à servir leurs intérêts, avec la mise en œuvre pernicieuse d'une asphyxie progressive et annoncée de l'audiovisuel public.

Une société enfin où les inégalités se creusent, une société en somme où la défiance de tous envers chacun devient la règle.

Est-ce vraiment cela une politique de civilisation ? Non. De fait, notre rôle en tant que socialistes n'est pas seulement de dénoncer cette vision de la société, mais surtout de construire et de promouvoir une alternative. La campagne des élections municipales et cantonales que nous lançons aujourd'hui sous l'autorité de François Hollande, est l'occasion de démontrer que dans les départements et les communes, l'on peut changer la vie au quotidien.

Edgar Morin lui-même l'a d'ailleurs fort bien exprimé, je le cite : « La politique de civilisation devrait reposer sur deux axes essentiels : lutter contre la désertification des campagnes et humaniser les villes. »

Pour ce qui est de l'humanisation des villes, sujet que je connais mieux que la désertification des campagnes, je ne résiste pas au besoin d'illustrer mon propos par l'exemple de la ville où vous êtes aujourd'hui, par l'exemple parisien. Car Paris, depuis 2001, est un creuset exaltant de ce qu'une véritable politique de civilisation peut offrir comme opportunités à chacune et à chacun dans la cité.

En 2001, nous avons hérité de plusieurs Paris : des Paris qui se croisaient sans se voir, sans se connaître, sans se comprendre. Oui, en 2001, il fallait permettre à la société parisienne de changer d'air, de construire

une ville harmonieuse, plus proche, plus accessible, plus humaine, respectueuse de chaque individu, de chaque parcours, de chaque apport.

Oui, il fallait créer cette dynamique collective à laquelle chacun puisse adhérer et restaurer cette conscience stimulante d'appartenir à la même ville, dans la diversité et avec l'éthique démocratique qui permet de relever tous les défis.

Paris a ainsi retrouvé son honneur. Et si nous voulons aujourd'hui qu'elle suscite encore l'admiration, il faut que ce soit aussi pour la civilisation urbaine en devenir, pour sa capacité à porter un nouveau message et à illustrer une culture citadine qui séduise et qui inspire. C'est tout le sens de notre ambition que de donner à chaque Parisienne et à chaque Parisien un rôle dans sa ville et c'est d'ailleurs tout le sens des débats de ce matin que de contribuer à la modernisation de la pensée socialiste en la questionnant dans son rapport à l'individu.

La question du logement, est centrale et notre ambition, consiste bien à œuvrer pour préserver la diversité de la population parisienne en permettant à chacun, quelle que soit sa situation personnelle, de se loger décemment. Locataires ou accédants à la propriété, classes moyennes ou plus modestes, familles nombreuses ou jeunes ménages, faire du logement à Paris un droit pour tous constitue un véritable défi.

Au-delà de cette question emblématique du logement, remettre l'individu au cœur de la ville, c'est aussi élargir ses possibilités de déplacement à travers une offre diversifiée des moyens de transports, un véritable bouquet de mobilité ; c'est également, en matière de solidarité, apporter des réponses à la fois efficaces et adaptées aux réalités sociales contemporaines ; il s'agit enfin de bâtir une ville ouverte à la diversité des origines et à tous les âges de la vie, une ville aux liens intergénérationnels renforcés, une ville où la richesse apportée par les seniors inspire l'ensemble de notre vie collective.

Que cette journée soit l'occasion pour approfondir ces thèmes et ainsi contribuer ensemble, à réinventer l'avenir.

Je nous souhaite donc d'excellents travaux et, dans le temps court qui nous reste, 36 000 superbes campagnes pour ranimer la flamme de l'espoir dans le Parti socialiste, dans la gauche ; les Français nous le demandent, la France en a tant besoin !

***André Vallini***

Je veux, à mon tour, saluer le bilan de Bertrand Delanoë.

Je veux dire aussi à Jean-Marc Ayrault que son bilan de maire de Nantes fait honneur aux socialistes, sans oublier le bilan du maire de Tulle.

Lors de notre Conseil national, le dernier que nous avons tenu en octobre dernier, j'ai exposé l'avancement des travaux de notre forum n°3 et constaté que dans le processus de rénovation lancé par François Hollande, le thème de l'individu était sans doute celui des trois thèmes qui méritait le plus d'être « revisité ».

En effet, on a observé au fil des semaines que les deux autres thèmes, le marché et la nation, avaient finalement été depuis quelques années, mieux appréhendés et comme apprivoisés par les socialistes. Au contraire, notre rapport à l'individu et à l'individualisme, dont on parle autant, avait été l'objet de trop nombreux non-dits et de débats parfois occultés.

Nous avons donc d'emblée, avec tous les membres de la commission, réalisé l'importance de notre travail de rénovation idéologique sur ce thème ; importance due aussi bien sûr au fait que ce thème s'était imposé lors de la récente campagne présidentielle. Importance de ce thème aussi, et peut-être surtout parce qu'aujourd'hui, le néolibéralisme à l'œuvre en France et ailleurs, conduit à la destruction du lien social au profit d'une conception « atomiste » de l'individu.

La question majeure que nous nous sommes posée est la suivante : sommes-nous confrontés à un individualisme qui condamnerait par avance tout objectif politique de transformation sociale ? Sommes-nous donc condamnés, en conséquence, à subir la caricature que l'on fait souvent d'une gauche égalitariste ?

Loin de nous laisser enfermer dans cette vision réductrice et dans ce discours à la mode sur la prétendue droitisation de la société, le fruit de notre travail est aujourd'hui de réaffirmer qu'il existe toujours et plus que jamais, une place pour les logiques publiques et collectives, qu'elles soient associatives, syndicales et bien sûr politiques.

Et que c'est à nous, non seulement d'expliquer à nos concitoyens que face au néolibéralisme, la finalité du socialisme démocratique, l'héritier des Lumières, reste l'émancipation individuelle, mais aussi de les convaincre qu'ils ne pourront vraiment améliorer leurs existences personnelles que dans le cadre de progrès nécessairement collectifs, permettant le dépassement des déterminismes sociaux. Je ne parle pas des déterminismes génétiques, dont quelqu'un nous a parlé pendant la campagne présidentielle mais, des déterminismes sociaux, afin de les dépasser, pour que chacun soit en capacité tout au long de sa vie, et pas seulement au départ, de s'épanouir, de s'émanciper, d'être heureux.

Nous nous sommes demandé ce que pouvait vouloir dire « réussir sa vie individuelle » dans la commission. Chacun met ce qu'il entend derrière cette expression. En tout cas, pour nous, « réussir sa vie personnelle », c'est le faire bien sûr en toute liberté mais aussi en toute responsabilité à l'égard de la société, qui doit permettre de s'épanouir et de s'émanciper.

Quant aux critères de la réussite individuelle, ils dépendent évidemment de la conception que l'on s'en fait. Ce qui est sûr, c'est que pour nous, elle ne saurait se résumer à une réussite purement matérielle et financière. Nous devons résister, et pas seulement résister, combattre sans relâche le modèle dominant qu'on essaie de nous imposer, d'une société purement matérialiste conditionnée par la publicité envahissante et asservie à la consommation ; une consommation elle-même toujours plus envahissante aussi.

Pour nous, la réussite, ce n'est pas forcément d'accumuler toujours plus de biens et plus de signes extérieurs de richesse pendant que des millions d'autres, des millions, ont à peine de quoi vivre, et pour certains, de quoi survivre.

La réussite individuelle ne consiste pas, à arriver très haut et par tous les moyens pour ensuite, justement, profiter de tous les moyens. Ce n'est pas non plus, la réussite individuelle, de pouvoir s'offrir des vacances de luxe dans des hôtels de luxe, sur des bateaux de luxe.

Réussir sa vie en politique, quand on s'engage au service du bien public, c'est d'abord, ce devrait être d'abord, chercher à faire le bien plutôt que de vouloir toujours se faire du bien. Et réussir sa vie en politique, ce n'est pas de penser à soi, c'est de toujours d'abord penser aux autres pour les rassembler au lieu de les diviser et de les monter les uns contre les autres ; les rassembler dans un destin collectif où chacun se sent à la fois solidaire et responsable de lui mais aussi des autres.

Ce n'est pas de dire que les plus forts l'emportent et que les meilleurs gagnent et qu'ils gagnent toujours plus et encore plus, et tant pis pour tous les autres. C'est la règle du chacun pour soi ; et nous n'en voulons pas. Nous ne voulons pas plus d'ailleurs de la règle, du chacun pour soi et Dieu pour tous. Nous voulons une société de progrès collectif et d'émancipation pour chacun.

Je termine en remerciant toutes celles et tous ceux qui ont beaucoup travaillé au sein de cette commission du forum n° 3. D'abord les permanents du Parti, je commence par eux exprès parce qu'ils le méritent : Boris Vassau, Martine Garcin, Michel Bordeloup, et les membres de la commission les applaudissent.

Je veux remercier les deux rapporteuses qui ont travaillé à mes côtés : Mireille Le Corre et Najat Belkacem.

Je veux remercier Élisabeth Auerbacher, Hervé Baro, Alain Bergounioux, Dominique Bertinotti, Gilles Bon Maury, Luc Broussy, Marc Deluzet, Olivier Ferrand, Jacques Généreux, Françoise Geng, Elisabeth Guigou, Bariza Khiari, Vincent Léna, Dominique Méda, Akli Mellouli, Bertrand Mertz, Claude Pigement, Laurence Rossignol, Lucile Schmidt et Michel Yahiel. Ils ont tous, mené un travail considérable, austère, exigeant. Ce travail, nous l'avons accompli dans un grand respect mutuel, au-delà de nos sensibilités, respectives, et par-delà nos affiliations réelles ou supposées ; nous avons œuvré pendant des heures, pendant des soirées entières, le mardi, le mercredi à Solferino, nous avons réfléchi, discuté, débattu ; beaucoup ont écrit des contributions.

De cette expérience, je tire une leçon : quand nous travaillons vraiment sur le fond, quand notre réflexion n'est pas encombrée par les questions de personnes, polluée par les postures ou parasitée par des candidatures, nous savons nous retrouver, et nos convergences sont bien plus fortes que nos divergences.

A l'issue de ce travail du forum n°3, je suis plus que jamais convaincu que c'est en travaillant que nous regagnerons d'abord l'estime de nous-mêmes, et l'estime des Français. Des Français qui feront alors, j'en suis sûr, à nouveau confiance aux socialistes comme ils les aiment ; des socialistes qui réfléchissent et qui proposent aussi ; des socialistes qui s'intéressent plus à la société qu'à eux-mêmes ; des socialistes qui s'investissent davantage dans les nouveaux courants d'idées que dans les anciens courants du Parti.

C'est par là, que passe la rénovation du Parti, la vraie rénovation, celle de nos idées mais aussi celle de nos comportements. Merci et bonne journée.

*Mireille Le Corre*

Chers camarades, bonjour.

Je veux d'abord remercier Patrick Bloche pour son accueil, nous avons cheminé ensemble tous les deux il y a dix ans dans le combat mené pour le PACS. C'est un souvenir passionnant d'action militante que j'avais avec lui, et de progrès social.

Merci à toi, André, d'avoir présidé à nos travaux avec un vrai esprit de travail et de fond. Je tiens aussi à dire à notre premier secrétaire, François Hollande, tout simplement qu'il a eu raison ; il a eu raison de nous faire travailler sur ce thème, sur cette question de l'individu. Cette question est essentielle pour clarifier notre discours.

Je me joins enfin à André dans les remerciements aux membres de la commission, et aux permanents du Parti qu'on ne salue jamais assez. Les réunions ont été en tout cas pour moi de réels moments d'enrichissement à la fois politique et intellectuel, ils sont trop rares dans notre parti.

Najat, un petit mot pour toi : nous avons eu toutes les deux la volonté, de ne pas occulter nos divergences, mais aussi celle de ne pas avoir de tabous et de savoir faire état de tous les sujets, quand bien même nous étions, membres de sensibilités différentes. Je te remercie pour ta confiance.

Il me revient de vous présenter les aspects que nous avons appelés les plus doctrinaux ou théoriques, Najat vous présentera les grands axes de nos réponses politiques.

Je crois qu'il n'est pas inutile, quand on aborde ce genre de débat, de se demander précisément si on se pose les bonnes questions. On peut en effet se demander pourquoi traiter de l'individu au sein du Parti socialiste aujourd'hui. Certains pensaient même que c'était biaisé, parce que l'individu serait un concept de droite.

Nous avons vu deux raisons fortes : ce thème s'est imposé dans le débat public, notamment lors de la dernière campagne électorale. Pourtant, nous sommes convaincus que ce thème n'appartient pas à la droite. C'est la meilleure façon pour elle de nous caricaturer en considérant que la gauche a forcément un discours globalisant, forcément égalitariste, comme elle le dit, c'est pourquoi nous devons clarifier et donner une vision claire de ce que sont pour nous les liens sociaux, les rapports entre individu et société, et notre conception du progrès social.

Nous partions aussi, au-delà de la campagne, d'une situation de notre société où nous pensons que le néolibéralisme fait des ravages, qu'il ne produit plus suffisamment de normes, de règles, de lien social ; nous refusons précisément cette idée de déstructuration du lien social.

Avant d'entrer dans la doctrine, quelques mots sur l'état de notre société, même si c'est une question très complexe : est-ce qu'il y a aujourd'hui individualisation ou est-ce qu'il y a aujourd'hui droitisation ? Est-ce qu'il y a même droitisation, comme disent certains ?

C'est une question complexe, et je crois qu'il faut l'aborder de plusieurs points de vue, que je ne pourrai qu'effleurer. D'abord, si l'individualisation est envisagée, ce qui n'est pas la même chose, sous l'angle de l'individualisme, c'est-à-dire du repli sur soi, alors ce constat, qui est pour partie vrai, représente un défi

parce que ce n'est pas tellement du côté de la demande et des citoyens qu'il faut pointer le doigt, mais bien du côté de l'offre politique, qui commence par nous-mêmes.

Si l'on se place ensuite du point de vue des structures collectives, on perçoit un regard de plus en plus critique de nos concitoyens, vis-à-vis de l'école ou de l'impôt ; un climat de défiance se développerait même à l'égard des structures collectives. Mais on peut au contraire estimer que ce sont les insuffisances, les dérives ou les insatisfactions vis-à-vis des structures collectives qui génèrent la critique en cours.

Sur le terrain des modes de vie, l'individualisation là aussi peut sembler caractériser les mœurs actuelles. L'usage des nouvelles technologies notamment d'Internet, est souvent cité comme un signe de comportement individuel, voire individualiste croissant. Mais là encore, on peut percevoir au contraire de nouvelles formes de communication, de nouvelles formes de liens entre personnes qui conduisent à développer, à intensifier, à élargir les liens sociaux.

L'impact des médias et notamment de la télévision, modifie les perceptions sociales. L'idée d'une individualisation n'est évidente ni dans son constat ni dans ses causes ; et elle ne peut, en tout état de cause, être abordée sous l'angle trop simpliste d'une droitisation de la société française.

Notre démarche a consisté en une réflexion d'ordre théorique, développée dans vos dossiers. Les éléments qui vous sont adressés pour comprendre tout ce que nous déclinons en termes de des réponses politiques. Nous avons d'abord connu deux approches que nous résumons de façon très rapide et qui apparemment étaient très contrastées : la première considérait que le socialisme s'oppose à une conception individualiste atomistique et à la démarche d'inspiration néolibérale. Elle rappelle que le socialisme est né d'une réaction anti-individualiste, à l'extension d'une logique de compétition engendrée par le capitalisme industriel.

Une autre approche estime au contraire que le socialisme est d'abord le produit du libéralisme politique et de l'émergence de l'individu depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est le fait libéral qui génère, en partie dans cette approche, le socialisme démocratique.

Nous sommes partis de deux approches apparemment divergentes, et nous avons essayé de cheminer ensemble pour dégager des convergences à travers nos principes et nos valeurs. Quelles sont-elles ?

Elles portent d'abord sur les termes eux-mêmes. Pour nous, il convient de ne jamais oublier que l'individu est un être social. C'est important, car cela veut dire que nous estimons que dans nos travaux, dans nos écrits, dans nos prises de parole, le fait même d'utiliser le mot « individu » peut nous amener à rentrer dans un discours qui est plutôt celui de notre adversaire. Nous préférons le terme de « personne » tout simplement, à celui « d'individu. »

Tout le monde s'accorde également à penser que le libéralisme politique, qui ne nie pas le lien social, est différent, il est différent du néolibéralisme ou de l'ultra-libéralisme qui lui, est destructeur de lien social et de régulation.

Les convergences, que nous avons eues, portent ensuite sur une série de tensions et d'arbitrages. Des tensions entre libertés individuelles et objectifs collectifs, en premier lieu. Les libertés individuelles sont évidemment parties prenantes de nos combats. Nous n'avons pas de leçon à recevoir sur ce point. Le PACS,

est un exemple par lequel l'État a donné aux couples la possibilité d'une reconnaissance juridique quelle que soit leur préférence sexuelle. Mais ce combat pour les libertés individuelles s'articule à un projet collectif. Les libertés individuelles ne peuvent pas être, pour nous, déconnectées de la question sociale, tout simplement parce qu'elles ne sauraient être réservées à quelques-uns, ni même à une majorité.

Les libertés ou droits collectifs évidemment, aussi, participent de notre combat. Tout ce qui concerne le droit du travail et les attaques portées en ce moment par la droite sont révélatrices, de ce point de vue, du combat que nous devons continuer à mener sur cette question.

La droite entend ramener la question du travail à une stricte relation individuelle entre le salarié et l'employeur. La question des limites à ces libertés individuelles ou à ces choix individuels se pose : quand nous parlons de régulation du libéralisme, y compris politique, la question se pose, dès lors qu'il y a un objectif collectif plus large, dans l'intérêt de la personne elle-même ou parce que nous proposons une certaine vision de la société et des règles de vie commune. C'est par exemple le cas pour la mixité sociale ou pour le respect de la dignité humaine.

Les tensions, ensuite, que nous avons essayé de faire converger, portaient sur la question des droits et devoirs ou sur celle de contrepartie aux droits. Nous avons distingué deux cas : d'une part, il existe un socle de droits inaliénables, les droits humains, Droits de l'Homme qui ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie dans une société démocratique. Dans un Etat de droit, ils sont attachés tout simplement au respect de la personne, sans condition. Cela doit vous apparaître évident, mais à l'heure où la notation d'un ministre se fait sur le nombre d'expulsions, nous avons une conception bien différente et propre des droits humains.

En ce qui concerne les droits sociaux, nous considérons que le terme de contrepartie pose problème, parce qu'il met sur le même plan la personne et la société, dans un échange qui serait égalitaire. Au lieu d'évoquer des contreparties. Il convient d'acter qu'il existe des conditions ou des devoirs dans la mise en œuvre des droits. C'est par exemple la démarche d'insertion pour une personne bénéficiaire du RMI, la conséquence d'un droit et non une contrepartie de ce droit.

La clarification porte enfin sur nos objectifs politiques, notre projet politique même, autour de deux mots clés que nous avons privilégiés ceux de « l'égalité » et de « l'émancipation ».

L'individu est-il notre objectif politique ?

L'individu en tant que tel, n'est pas un objectif ; je ne sais pas le définir ainsi. L'émancipation des individus, oui, est un objectif, mais à une condition, que cela vaille pour tous. Une démarche socialiste doit évidemment s'assurer des conditions de l'émancipation de tous, ce qui suppose un projet politique. Et là aussi, parce que le fait même d'avoir un projet et une ambition nous différencie de la droite.

Pour la droite, le laisser faire, le libre choix marchent assez bien si on se satisfait simplement des positions sociales initiales et de la reproduction sociale.

La droite a développé en revanche pendant la campagne, un discours qui a pu nous mettre mal à l'aise sur la question de la réussite, sur la question du rapport à l'argent, sur un outil classique, qu'elle a toujours mené celui de la voie individuelle. Nous pensons que la gauche peut aussi avoir un discours sur la réussite, mais un

discours lié à l'émancipation ou encore à la dénonciation de la reproduction sociale, ce qui suppose de promouvoir des outils collectifs.

Nous visons l'émancipation ; mais viser l'émancipation, cela ne signifie pas de tout faire reposer sur la responsabilité individuelle.

Il n'y a pas de lien logique, évident et simple, entre l'émancipation et la responsabilité attachée à une personne. Cette émancipation suppose que l'on reconnaisse aussi les responsabilités d'ordre collectif, d'ordre social, et en premier lieu en termes d'éducation.

Nous disons que la responsabilité personnelle existe, mais qu'elle n'est jamais exclusive d'un environnement collectif. Elle doit être liée à la notion de liberté de choix. La responsabilité devrait ainsi être définie comme un droit tout autant qu'un devoir, ce qui traduit à la fois notre conception de l'émancipation et de la capacité de chacun à choisir.

Nous devons enfin dépasser les ambiguïtés du concept d'égalité des chances. L'égalité des chances revient à mettre les individus sur la même ligne de départ. C'est la loi du sport comme nous l'a résumé François Dubet. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette vision minimaliste de l'égalité, parce que nous sommes attachés à corriger les inégalités aux différentes étapes d'un parcours de vie.

Passer de l'égalité à l'égalité des chances au Parti socialiste, ce n'est pas neutre ; passer de l'égalité des chances à quelque chose qui serait davantage lié à une individualisation serait encore moins neutre ; de la même façon de passer de la lutte contre les discriminations à l'égalité des chances, voire à la diversité représente des glissements sémantiques vis-à-vis desquels nous devons être vigilants.

La commission s'est donc interrogée, nous en avons parlé à l'automne, sur un concept plus clair : est-ce que c'est l'égalité réelle ? L'égalité des possibles ? L'égalité des capacités ou même l'égalité active, comme disaient certains ? Nous avons conclu que notre objectif politique, c'était l'égalité tout court.

Avoir une vision ambitieuse de l'égalité, c'est indispensable ; mais attention, l'égalité n'est pas l'égalitarisme. Il ne s'agit pas de considérer que l'égalité stricte de position sociale serait une finalité ultime, mais bien de considérer que l'égalité est notre objectif politique, c'est-à-dire de tendre vers des situations, qui soient celles d'une égale liberté de choix pour chacun.

Enfin, notre objectif vise à promouvoir des objectifs universels, mais en les accompagnant d'une personnalisation des politiques publiques. La notion d'individualisation des politiques publiques est apparue pendant la campagne présidentielle ; elle a parfois été évoquée comme une réponse à certains travers de politiques qui ont pu apparaître comme trop globalisantes et sur lesquelles nous étions caricaturés. C'est le cas notamment des 35 heures, sur lesquelles on nous a reproché leur caractère trop général pas suffisamment soucieux de situations individuelles d'entreprises ou de salariés. Pourtant, évitons un discours simpliste : chacun s'accorde sur l'importance à ne pas fragmenter les droits, à leur conserver un caractère universel ; mais plus qu'à une individualisation, c'est à une personnalisation des politiques publiques que nous appelons.



Pour terminer, je confierai la question que je me suis posée en préparant cette intervention. Finalement, a-t-on fait le « boulot » ? Est-ce qu'on a fait notre travail de rénovation ? Est-ce qu'on a rempli la mission que tu nous avais confiée, François ? Est-ce que par cette approche doctrinale a contribué à rénover le discours du Parti socialiste ?

Nous n'avons pas cherché à inventer, pour le plaisir, des sémantiques nouvelles des mots ou des slogans nouveaux. Il était tout aussi important de savoir revenir à nos fondamentaux en les appliquant aux questions qui se posent aujourd'hui. Certains parleraient à cet égard d'archaïsme, moi, je parle de fidélité à nos valeurs et c'est ça la vraie modernité.

Rénover, reconstruire, réformer ; aux rénovateurs reconSTRUCTEURS, réformateurs, j'ai envie de dire : Ce n'est pas d'oublier qui fait notre force, mais le combat pour la justice. Ce n'est pas d'oublier qui fait notre exigence, mais le courage politique et le respect de nos engagements. Ce n'est pas d'oublier ceux qui sont les plus éloignés de l'espérance, la vraie espérance, l'espérance politique, pas la religion, pas le prêtre, mais la justice, l'égalité et le progrès.

Si nous savons nous le rappeler, nous saurons en parler à l'extérieur et répondre aux aspirations de toutes les personnes. Nous donnerons envie de croire que le Parti socialiste n'est pas tourné vers lui-même mais sait parler à ceux qui ont besoin de lui. Je vous remercie.

### ***Najat Belkacem***

Mes chers camarades, chers amis, je tiens tout d'abord à vous souhaiter une très bonne année 2008.

C'est sur la base du travail de clarification conceptuelle, que Mireille vient de présenter parfaitement, que nous avons essayé, au sein de la commission, d'approfondir sur le terrain de l'action politique, notre réflexion théorique.

Nous avons pour cela retenu trois grands pans de l'action politique au cœur des préoccupations des Français et qui posent question entre choix individuels et choix collectifs, responsabilité individuelle, responsabilité collective, libertés individuelles, protections collectives ; ou encore financement individuel et financement collectif. Ces trois pans sont l'éducation, le travail et les questions sociétales.

Le choix des thèmes relatifs à l'éducation, au travail et aux questions sociétales est délibéré, mais, naturellement, pas exhaustif. Nous aurions pu traiter bien d'autres sujets comme la sécurité, la justice, la culture ; il nous est paru préférable, compte tenu du temps dont nous disposions, de limiter notre réflexion à trois séries d'illustrations déjà extrêmement vastes.

Je vous propose de vous en présenter les grandes lignes, sachant que chacun de ces thèmes va ensuite être débattu dans des tables rondes et approfondi tout à l'heure. L'éducation, tout d'abord : tous très attachés au sein de cette commission à la question de l'éducation, la réalité nous a obligés à dire que notre système produit aujourd'hui à la fois les meilleurs et les moins bons élèves des pays développés, et à constater les difficultés du système à tenir la promesse d'égalité des chances.

L'enseignement français fondé sur le mérite est aujourd'hui en crise ; il apparaît à beaucoup trop d'égards excessivement élitiste et inégalitaire. Il n'évite pas la ségrégation ni la reproduction sociale, il ne promeut pas suffisamment la mixité sociale et scolaire. Cette situation conduit à affaiblir fortement la notion d'égalité des chances et crée des problèmes majeurs, y compris dans le comportement d'une part importante d'élèves.

La commission, soucieuse que l'éducation assure véritablement l'égalité des personnes dans la formation, a avancé plusieurs pistes sur lesquelles je veux revenir rapidement. D'abord, elle a réaffirmé son attachement à la carte scolaire, mais son attachement à la carte scolaire dans une forme réaménagée qui permette d'assurer une plus grande mixité ; une carte fondée notamment sur un redécoupage avec des périmètres plus larges, sur la fermeture des établissements les plus ghettoïsés et sur l'introduction des établissements d'enseignement privé sous contrat dans la carte scolaire.

La commission a réaffirmé également le principe des zones d'éducation prioritaire, c'est-à-dire le principe du ciblage, et elle a plaidé pour une meilleure adaptation des moyens aux besoins spécifiques et aux réalités sociales afin d'assurer tout simplement une plus grande égalité des résultats.

Elle retient notamment la nécessité d'instituer des conditions d'enseignement modulable, plus ou moins d'élèves dans les classes par exemple, et de nouvelles pratiques pédagogiques ainsi qu'un soutien personnalisé.

La commission, posant la question du rapport entre égalité et éducation, s'est également livrée à un examen critique du concept d'égalité des chances en posant le principe du développement permanent de l'égalité et non plus seulement le principe d'un point de départ d'une forme de compétition sportive. Ce qui compte, dans le fond, c'est tout autant la ligne d'arrivée que la ligne de départ, et nous souhaitons multiplier les occasions de redistribuer les cartes en personnalisant les parcours pédagogiques, en affectant plus de moyens à ceux qui en ont le moins. Nous avons donc tenu à réaffirmer avec force l'objectif de réussite éducative pour tous et de démocratisation de l'accès à l'excellence. Pour cela, en particulier, les conditions d'accès à l'enseignement supérieur, notamment en termes d'autonomie des étudiants, devront être améliorées pour plus d'égalité.

En matière d'enseignement supérieur, toujours, le constat d'un sous-investissement durable et manifeste a été unanime. La commission estime que l'enjeu, aujourd'hui, est de porter le budget des universités dans la moyenne haute des autres pays de l'OCDE. La question des moyens de l'enseignement supérieur a en revanche fait débat, et plus précisément la question de la gratuité ou de la participation financière des étudiants sous conditions de ressources. Une partie de la commission considère en effet que cet investissement est de la responsabilité du budget de l'État uniquement. La crainte est que le financement de l'éducation par des droits d'inscription liés à la capacité des familles instaure un effet de privatisation des biens publics, qui pourrait s'étendre très rapidement à tous les autres ; nous y reviendrons dans le débat.

Une autre partie de la commission pense en revanche que, pour de simples raisons de justice sociale, et parce qu'aujourd'hui le système est devenu anti-redistributif, il faudrait également faire contribuer les familles, selon leurs conditions de ressources présentes ou futures.

La sphère du travail et de l'emploi a posé aussi des questions essentielles à la commission, des questions encore une fois entre individuel et collectif, et la question de la responsabilité individuelle, en particulier responsabilité individuelle ou responsabilité personnelle, a été souvent évoquée et doit être clarifiée, qu'il s'agisse de la situation du chômage par exemple ou de la construction des parcours professionnels.

A la question, doit-on responsabiliser les chômeurs ? La commission répond d'abord que la nécessité de lutter contre les fraudes au RMI ou à l'assurance chômage ne fait pas débat. C'est bien sûr nécessaire ; mais pour autant, les manquements constatés ne sauraient en aucun cas jeter le discrédit sur tout le système et conduire à la stigmatisation des bénéficiaires et des ayants droit légitimes, qui sont très largement majoritaires.

La commission rejette donc le discours culpabilisant de la chasse aux assistés qui reflète une conception droitière et erronée de la responsabilité. Nous préférons lui opposer un discours intégrateur et responsabilisant de l'implication des individus, dans un parcours professionnel personnalisé. Nous estimons que le retour vers l'activité relève de la responsabilité partagée entre l'individu et la société. Cela signifie qu'aucune politique de l'emploi ne peut être mise en place sans l'implication personnelle de l'individu.

Concrètement, qu'est-ce que cela a pour conséquence ? Cela veut dire que nous proposons un soutien personnalisé des chômeurs dans leur recherche d'emploi, la personnalisation du suivi permettant, selon nous, d'apprécier plus sûrement qu'une règle universelle, l'implication véritable de l'individu dans le processus de retour à l'emploi. Nous proposons le rejet des sanctions automatiques à la suite de refus d'offres d'emploi et une définition cadre de la notion d'emploi acceptable qui est par nature contingente. Il nous semble qu'il devrait appartenir aux partenaires sociaux de s'entendre sur des critères plus précis d'appréciation, de ce qu'est exactement un emploi acceptable en fonction des situations. En tout état de cause, aucune sanction automatique ne peut être mise en œuvre, à la suite d'un nombre donné de refus d'offres d'emploi.

Nous proposons également une rémunération du demandeur d'emploi qui soit revue et modulable en fonction des programmes auxquels le demandeur d'emploi s'inscrit. Pour la commission, il s'agit de faire du temps de chômage un temps de parcours professionnel ; certes, c'est un temps non choisi, mais au moins, il doit être utile à la formation et à la réorientation de l'individu. L'indemnisation, dans ces conditions, doit être considérée comme la rémunération de l'activité socialement productive que constitue la transition vers un nouvel emploi.

Nous nous sommes ensuite intéressés à la question de la sécurisation du parcours professionnel, faisant le constat dans la société française d'un très fort sentiment d'insécurité professionnelle, tandis que par ailleurs, certains économistes tiennent la rigidité du marché du travail pour l'une des causes du chômage de masse.

La commission a en particulier constaté que la protection actuelle de l'emploi est inégalitaire, inefficace, inadaptée, et que nous devons substituer à la protection des emplois une protection des personnes et des transitions. Cela signifie par exemple qu'il faut concilier souplesse pour les entreprises d'un côté, sécurité et mobilité pour les salariés de l'autre, qu'il s'agisse des fins de contrats ou des réorganisations. Cela passera évidemment par l'exigence d'accords collectifs.

La commission en a également déduit la nécessité de définir de nouveaux droits individuels transférables et garantis collectivement, comme par exemple le droit à la qualification à la sortie du système scolaire, le droit à la reconversion, le droit à la garde du jeune enfant.

Elle en a déduit, en troisième lieu, la nécessité d'un système de formation professionnelle profondément réformé pour être organisé autour des salariés et des demandeurs d'emplois et notamment un droit à la formation professionnelle qui soit inversement proportionnel à la formation initiale.

Enfin, la commission a tenu à réaffirmer que les entreprises sont créatrices de richesses collectives ; c'est une évidence depuis longtemps pour nous, mais les socialistes sont souvent caricaturés sur le sujet, donc cela valait la peine de l'écrire.

Chacune de ces réformes nécessite deux préalables : d'abord, de répondre à la peur des Français que la flex-sécurité ne soit que l'occasion d'une libéralisation du marché du travail et d'autre part, de renforcer les organisations syndicales et le taux de syndicalisation sans lesquels, aucune négociation équilibrée n'est possible.

Qui dit social et qui dit protection sociale dit écartèlement immédiat entre une approche individuelle des droits sociaux (prestations, allocations, services) et un cadre nécessairement collectif reposant sur un mélange, un mixte complexe de solidarité et d'assurance. Notre système est aujourd'hui confronté à de nombreux défis, liés notamment à l'allongement de l'espérance de vie. Alors la commission a tenu à s'opposer à toutes les mesures d'affaiblissement et de remise en cause du système français d'assurance sociale que la droite a prises, et veut au contraire le rendre plus juste et plus efficace, notamment dans son financement, en tenant davantage compte des capacités contributives de chacun, c'est le B. A. BA.

La commission, qui n'a pas forcément été unanime sur ce point, estime en particulier que la mise sous conditions de ressources des allocations familiales pourrait à nouveau être envisagée ; elle l'avait été en 1997, pour être ensuite abandonnée.

Troisième sphère de réflexions, après l'éducation et le travail, les enjeux dits « sociétaux » qui soulèvent, de la même façon, de très nombreuses questions autour de la place de l'individu dans les collectifs, de la communauté à la société, mais aussi autour de la prise en compte des différences ou encore des revendications fondées légitimement, ou non d'ailleurs, sur la liberté individuelle. A cet égard, trois questions nous ont semblé essentielles : d'abord, les questions liées à la diversité ; ensuite, les enjeux de la laïcité et notre discours sur la liberté religieuse et, enfin, les questions liées à l'éthique et aux revendications relatives à l'usage du corps avec des aspects très différents.

S'agissant de la question de la diversité, la commission a d'abord souhaité que la gauche, qui a souvent nié ou refusé d'analyser la société française dans sa dimension multiculturelle pour ne retenir que l'analyse sociale, puisse regarder ce problème en face. Dans le débat doctrinal qui nous a animés, en particulier la reconnaissance du fait communautaire qu'on doit définir comme un regroupement de solidarité ; donc la reconnaissance du fait communautaire nous semble essentielle, parce que ce fait communautaire correspond à des réalités vécues et qu'il recèle à certains égards des atouts, en termes notamment de renforcement du

lien social, que parfois le fait d'appartenir à une communauté peut être un vecteur d'intégration dans une société plus large.

Nous n'assimilons évidemment pas ce fait communautaire au communautarisme, que nous condamnons. Notre objectif politique est l'émancipation personnelle de chacun et sa participation active à la société dans son ensemble ; mais il nous semble important de promouvoir le multiculturalisme, pas seulement comme une juxtaposition mais comme un projet de société. Notre projet de société doit sans cesse rechercher l'interculturel, et la diversité des cultures et des origines doit sans cesse être affirmée comme une richesse.

Ceci étant précisé, la commission se déclare opposée à toute discrimination positive fondée sur des critères ethniques ou religieux, et donc également opposée à l'instauration d'outils de mesure de la diversité ou de la discrimination, comme les statistiques ethniques, bien entendu.

Nous réaffirmons toute l'ambition du principe d'égalité qui n'interdit d'ailleurs pas de traiter de façon différente des situations différentes et qui n'interdit pas, en particulier, d'accorder plus de moyens à ceux qui en ont le moins, mais nous réaffirmons l'ambition de ce principe de l'égalité et notre détermination à mettre en place une politique volontaire et efficace, réellement efficace de lutte contre les discriminations.

S'agissant de la laïcité, nous avons voulu, compte tenu des attaques actuelles que lui réserve la droite, réaffirmer que la laïcité est un principe essentiel du pacte républicain, qui n'a besoin d'être ni ouverte, ni positive ; c'est un principe absolu.

C'est un principe absolu, c'est une valeur vivante, un idéal que nous devons sans cesse promouvoir dans une société de plus en plus diverse ; elle est même la condition de la création du lien social. La laïcité est la réponse la plus pertinente pour le développement et l'émancipation de la personne dans un cadre collectif. Nous affirmons donc également, comme pour toutes les autres religions, qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre islam et laïcité dès lors que la République sait installer un cadre rigoureux, dès lors qu'elle ne transige pas sur ses principes fondateurs.

La commission estime qu'une modification de la loi de 1905 est dangereuse.

Enfin, les questions dites « sociétales » recouvrent des enjeux essentiels et se poseront de façon de plus en plus forte. Les positions de notre parti n'apparaissent pas toujours très claires sur un certain nombre de sujets, ou en tout cas pas très clairement assumées. Nous avons choisi de parler d'homoparentalité, de prostitution et d'euthanasie.

Je présente nos principales conclusions : sur l'homoparentalité, la commission reprend à son compte les textes déjà proposés par les socialistes en faveur du droit à l'adoption des homosexuels, à la délégation de l'autorité parentale ou à la transformation du congé de paternité en congé d'accueil du nouvel enfant, donc qu'une femme homosexuelle qui accouche puisse bénéficier de la présence de sa conjointe.

Sur la procréation médicalement assistée et la gestation pour autrui, la commission a été conduite à distinguer ces deux problèmes et se déclare favorable à l'ouverture de l'insémination par donneur anonyme et à la fécondation in vitro à toutes les femmes en France.

Ces pratiques n'étaient à ce jour pas ouvertes aux couples homosexuels. En revanche, il apparaît complètement inopportun de légaliser le commerce du corps humain, et en l'espèce, celui des femmes ; la commission est conduite à se prononcer en défaveur de la gestation pour autrui, qui est un problème qui devrait surgir dans l'actualité très prochainement.

Penser en socialiste, c'est chercher le point d'équilibre entre libertés individuelles et protection collective.

Concernant la marchandisation du sexe, nous souhaitons que la réflexion s'oriente vers un modèle qui se rapprocherait du modèle suédois de lutte contre la prostitution, même si cette réflexion doit encore avoir lieu au sein de notre parti, c'est-à-dire pour une politique de prévention, de réinsertion et peut-être de pénalisation du client.

En matière d'euthanasie, enfin, nous plaidons pour le droit à maîtriser sa fin de vie et nous soutenons la dépénalisation dans des cas exceptionnels de l'aide active à mourir.

C'est donc le résultat des travaux de la commission, à l'heure où est dénigré de plus en plus le clivage gauche, droite. Nous constatons qu'il existe bel et bien sur un certain nombre de valeurs et que les socialistes s'honorent de porter avant tout, la défense d'une ambition collective d'un projet de société au service de l'émancipation de tous. Merci.

### ***Alain Bergounioux***

Mes chers camarades, après ces rapports, il convient d'essayer d'approfondir ces idées et de soulever des points de débat qui peuvent être enrichissants pour nous et pour l'avenir. La situation des élèves dans le système scolaire concentre les problèmes des individus dans la société. Parce qu'on donne aux élèves, en même temps, les missions de forger leur autonomie personnelle, d'accepter des règles collectives, de devenir des citoyens, de s'insérer dans le marché du travail. Parce qu'également ils sont pris dans une compétition dure, serrée, qui transforme souvent les vies en destins, parce que le système éducatif décide souvent de l'avenir, et non seulement de la vie professionnelle. Et parce que aussi, les élèves et les parents, cela fait beaucoup de monde en France, s'interrogent sur leurs droits et, sur leurs libertés.

Donc là, nous sommes au centre de notre réflexion. On voit très bien que la droite, dans le fond, juxtapose un discours qui est toujours le même, la restauration de l'autorité (mais de quelle autorité ??) et une pratique, avec des politiques qui séparent, qui segmentent, et au bout du compte, qui acceptent les inégalités.

Du côté des socialistes, de la gauche au sens général, on a pris parti depuis assez longtemps sur l'idée qu'il faut traiter équitablement tous les élèves. Je rappelle que la loi d'orientation de 1989 avait en son cœur l'idée que l'élève est au centre du système. Mais en même temps, il y a une hésitation chez les socialistes et au sein de la gauche, hésitation sur les pédagogies, hésitation sur les structures, hésitation sur les objectifs et trop souvent, nous sommes dans le statu quo, la défense de ce qui existe face aux attaques de la droite.

Cette réflexion sur l'individu doit nous permettre d'aller plus loin parce qu'après tout, il faut prendre nos principes au sérieux. Que s'agit-il de faire ? Il s'agit, selon l'expression de Pierre Rosanvalon, qui est assez parlante, « d'équiper les individus », de donner à tous les moyens de construire leur vie, leur insertion

professionnelle et leur propre citoyenneté. Pour cela, il faut en déduire un certain nombre de conséquences, c'est-à-dire une certaine logique. La logique, c'est de concentrer les moyens publics là où c'est nécessaire, les priorités budgétaires là où vraiment sont les points de faiblesse du système, en donnant plus de « capital public » à ceux qui ont le moins de « capital social ». Mais il faut en déduire un certain nombre d'objectifs.

Je voudrais rendre trois exemples et trois points de débat, en sachant qu'il y a beaucoup d'autres choses, évidemment. Najat a dit très clairement qu'il faut aborder cette question de la liberté de l'établissement scolaire, du choix – il y a déjà un système privé en France, ce qui est déjà un problème en soi. La commission a pris parti, non pas pour le maintien de la carte scolaire telle qu'elle est, mais contre l'idée de sa suppression, ce qui n'est pas la même chose. Parce que la suppression va dans le sens de la ségrégation, du renforcement des inégalités. Mais, par contre, il faut une politique volontariste qui sache redécouper les zones, qui sache fermer des établissements lorsque c'est nécessaire pour redistribuer les élèves, qui sache donner plus de moyens aux établissements en difficulté, qui intègre le système privé, puisqu'il a une mission de service public, dans les principes de mixité sociale. Donc, le volontarisme est une réponse à ce problème sérieux.

Mais au-delà, cela doit nous inciter à repenser la place des parents dans le système scolaire. Parce qu'en réalité, la principale liberté dans le système scolaire, c'est l'information. Or, beaucoup de parents n'ont pas l'information. Il faut repenser la place des parents dans les structures de l'établissement, leur donner plus d'influence et développer toute une politique de l'information qui permette de comprendre ce système opaque et complexe.

Deuxième réflexion, c'est l'aide personnalisée. Au temps du gouvernement Jospin, il y avait déjà des propositions et mesures concrètes qui avaient été mises en œuvre. Le soutien scolaire, l'aide personnalisée, sont fondamentaux. Or, c'est là que se situe un enjeu de société très important, parce qu'il y a actuellement une marchandisation du soutien scolaire. Nous sommes au cœur des contradictions. Il faut qu'il y ait un service qui puisse prendre en compte ce que l'on peut faire dans l'école, hors de l'école, avec les collectivités locales, avec les associations d'éducation populaire, par rapport au soutien scolaire, parce que c'est la mesure de l'égalité.

On peut d'ailleurs introduire une réflexion supplémentaire, parce que ce système peut être gratuit pour ceux qui sont les plus démunis, mais il peut être payant pour d'autres. On peut créer de nouvelles solidarités, parce qu'on sait bien qu'on ne peut pas simplement solliciter l'argent public à chaque fois.

Troisième réflexion rapide pour essayer de donner des points de débat, c'est l'enseignement supérieur. Nous sommes sur un point de fragilité de notre système éducatif, et notamment dans les premiers cycles de l'enseignement supérieur. Il y a eu un débat dans la commission ; nous sommes tous d'accord qu'il faut améliorer les conditions de vie, et de travail des étudiants ; on sait très bien que lorsqu'on étudie et qu'on est obligé de travailler en même temps, on n'est pas dans les mêmes conditions que ceux qui n'en ont pas la nécessité, que ce système d'enseignement supérieur est très inégalitaire puisque, un élève des grandes écoles reçoit quatre fois plus de l'État qu'un étudiant d'université, en droit ou en lettres.

Nous sommes dans un système, dans une machine qui redistribue à l'envers, en quelque sorte, et tout le monde paie pour ceux qui sont souvent issus des classes les plus favorisées.

Bien sûr, il y a un effort de l'État à accomplir : il faut augmenter le financement de l'enseignement supérieur. Bien sûr, on peut diversifier les ressources, mais il faut poser la question de la contribution personnelle. La véritable justice, comme on le sait depuis Aristote, est proportionnelle. On peut très bien penser à un système de prêt à taux zéro qui serait remboursé une fois les étudiants munis de leur diplôme, insérés dans une vie professionnelle stable. C'est un système qui introduirait de nouvelles solidarités entre les générations. Nouvelles solidarités entre ceux qui sortent de l'université, qui ont trouvé un emploi stable, et ceux qui sont dedans et qui aspirent à y entrer.

Cette question demande que les socialistes innovent, parce qu'on ne va pas reproduire, même si les bases sont solides, cent fois le même programme. Il faut réfléchir à la construction de nouvelles solidarités dans notre société, avec le rôle de l'État, mais pas simplement celui-ci.

Cette réflexion sur l'individu nous amène à penser en termes de responsabilité et en termes de diversité. La réflexion qui commence aujourd'hui doit se poursuivre.

### ***Lucile Schmidt***

Mes chers camarades, je veux rappeler quelques fondamentaux.

Le premier, c'est que l'Éducation nationale est le premier budget de l'État ; et le deuxième, c'est que d'ici 2012, 40 % des professeurs partiront à la retraite. Nous sommes face à un enjeu particulier pour 2012, un enjeu particulier pour l'action publique et un enjeu particulier dès maintenant devant les élections municipales et cantonales, pour montrer que nous savons faire passer nos principes dans la réalité. Puisque l'Éducation nationale est à la fois une question d'État et que l'État est aujourd'hui aux mains de la droite, mais qu'il s'agit d'une question sur laquelle il y a des politiques partenariales à mener avec les Régions, les Départements, et n'oublions pas les municipalités. Toutes les études concourent à dire qu'aujourd'hui, les inégalités scolaires commencent en maternelle mais surtout, se développent dans l'enseignement primaire, au niveau de l'école élémentaire.

Nous avons beaucoup réfléchi sur le collège, sur l'enseignement supérieur ; sachons réfléchir sur les premières années de scolarité des enfants qui vivent en France.

Nous sommes face à une nouvelle ère, une nouvelle étape de la construction d'un système scolaire qui, en France, fait partie de nos mythes républicains. C'est à la fois une construction en matière de lutte contre l'exclusion scolaire, puisque 17 % d'une classe d'âge, des jeunes qui vivent en France, sortent du système scolaire sans qualification. Ce sont 125 000 personnes par an, nous sommes dans une économie de la connaissance, une économie de la mondialisation, et nous savons que l'éducation, plus encore qu'autrefois, protège les hommes et les femmes.

Nous savons qu'aujourd'hui, pour avoir la liberté de ces choix, la liberté tout au long de la vie, avoir un bon niveau d'éducation initiale, continuer à pouvoir se former tout au long de la vie est fondamental. Nous



devons avoir un vrai consensus entre socialistes. Cette nouvelle étape de la construction scolaire suppose de conserver les valeurs d'égalité des chances et de justice sociale. Ce qui est essentiel, c'est de lier égalité des chances et justice sociale.

J'ai lu et relu la lettre aux éducateurs de Nicolas Sarkozy. J'ai lu aussi et relu les lettres aux instituteurs qui avaient été adressées en leur temps par Guizot, par Ferry et par Jaurès ; et j'ai décelé entre ces lettres, la différence entre l'usurpateur et ceux qui ont réellement fondé notre système scolaire. Pourquoi dire cela ?

Parce que si vous relisez ces lettres, vous verrez que Guizot, Ferry et Jaurès s'adressaient réellement aux instituteurs, aux éducateurs, comme le disait déjà Jaurès, mais que Nicolas Sarkozy ne s'adresse absolument pas aux éducateurs ; il s'adresse à une opinion publique qu'il espère assoupie ; il fait une lettre pour la galerie. Il ne parle à aucun moment des conditions d'égalité des chances dans notre système scolaire ; il se contente de faire un coup médiatique.

Comme élue régionale en Ile-de-France, j'ai été aussi frappée de la diversité de notre paysage scolaire.

Lorsqu'on est élu régional, on siège au conseil d'administration dans un grand lycée, un lycée professionnel de petite taille avec des élèves souvent en situation difficile, un lycée privé ; ce qui frappe, c'est la première inégalité entre établissements, c'est aussi la question de la violence. Par rapport à des principes généraux, la diversité des situations fait que les enseignants, ceux qui dirigent l'établissement et les parents d'élèves sont confrontés à des configurations sans lien entre elles. Nous devons accepter d'avoir des politiques de redistribution plus massives, de prendre en compte la question des carrières des enseignants d'une manière plus individualisée. Nous devons accepter de discuter de porter nos valeurs, d'avoir des projets d'établissement.

Nous avons affaire à une droite qui est une droite de régression. En Grande-Bretagne, on a supprimé la carte scolaire. Aujourd'hui on fait machine arrière, car on s'est aperçu que la suppression de la carte scolaire sans aucune régulation produit davantage de ségrégations sociales ; et si nous sommes pour un assouplissement de la carte scolaire, nous devons d'ores et déjà préciser que la régulation locale doit solidement accompagner l'assouplissement de la carte scolaire.

Tout est question de volonté politique : dès 1981, nous avons dans les différents rapports réalisés par les nombreux socialistes compétents des propositions qui portaient déjà sur l'autonomie, qui portaient déjà sur la question de la prise en compte de la diversité.

Il y a maintenant vingt-cinq ans que ces rapports s'empilent sur les bureaux. L'heure est au passage à l'acte, les élections municipales et cantonales qui s'annoncent, puis les élections régionales, doivent être l'occasion de développer un volet majeur sur l'éducation. Merci.

***Vincent Léna***

J'ai souhaité intervenir en tant que secrétaire national chargé de la solidarité urbaine, pour expliquer l'un des choix fait dans la commission. On a fait beaucoup de choix méthodologiques, il s'agit aussi de donner un

sens à nos travaux, qui n'est pas une réflexion en chambre pour être en paix avec nos idées, avec nos valeurs, mais pour que la gauche et le Parti socialiste se mettent en ordre de bataille.

Si j'ai souhaité vous parler des quartiers à travers le prisme de l'éducation, c'est pour dire qu'on n'a pas choisi de traiter de cette question de la ghettoïsation de notre société, d'en faire un sujet en soi dans notre commission comme d'un sujet anecdotique. Non, c'est le choix inverse qui a été retenu.

On a souhaité parler de cette question de la ségrégation de notre société à travers les grandes politiques publiques comme l'éducation, comme le travail, comme les questions sociétales, la lutte contre les discriminations ; ce choix me convient.

L'éducation doit redevenir le fer de lance de notre combat pour les égalités, et plus particulièrement encore dans les quartiers. Lors des émeutes à l'automne 2005, plus récemment à Villiers-le-Bel, non seulement un nouveau cap a été franchi en matière de violence, d'agressivité, d'usage d'armes à feu, mais encore de plus en plus, ces jeunes « sauvageons », aurait dit Chevènement (cela nous choque moins que « racaille », avec le temps), ces jeunes s'en sont pris aux symboles du collectif, de la cohérence sociale, de la société. Parmi tous ces symboles, on brûle des écoles, des bibliothèques, des médiathèques. On entend des éducateurs, des profs qui disent : « Pour beaucoup de jeunes, l'école dans ces quartiers, ce n'est plus l'ascenseur social, c'est l'ascenseur pour l'échafaud. » C'est très grave.

Notre ambition, à travers notre projet éducatif, ce n'est pas de faire une éducation sur mesure pour des quartiers en voie de ghettoïsation, mais d'élargir, à travers la carte scolaire, à travers d'autres types de partenariats, de faire en sorte que l'école ne soit plus une citadelle assiégée.

Vous voyez qu'au PS, on sait aussi lire Edgar Morin.

L'intuition très forte d'Alain Savary dès 1982, en lançant les ZEP, précédait de quelques années l'élaboration d'une véritable politique de la ville avec le grand discours de Bron, et la nomination de Michel Delbarre; il faut de la même manière une ambition éducative pour ces quartiers, pour doter les individus d'un véritable capital social.

Les forces sont en place, les besoins sont énormes. L'envie existe chez beaucoup d'instituteurs, de professeurs, de beaucoup de maires de gauche.

### ***Michel Yahiel***

Merci. Il se trouve que la distribution des cordes vocales qui a été opérée ce matin, va nous permettre de rester dans la minute trente qui nous est impartie.

L'éducation avait réussi depuis le début des années 80, sans doute même un peu avant, la massification, au bon sens du terme ; là où il y avait au début du XX<sup>e</sup> siècle quelques centaines de licenciés en droit, il y en a maintenant quelques centaines de milliers.

Mais ce que nous n'avons pas réussi, les uns et les autres, c'est un passage entre la massification et la réussite éducative.

Donc nous avons essayé de définir la réussite éducative, non pas comme l'objectif que tout le monde devienne polytechnicien ou diplômé d'autres grandes écoles, mais que tout le monde ait les mêmes chances au départ, et avoir les mêmes chances au départ, cela veut dire individualiser les parcours et se donner les moyens de cette individualisation, ce qui aujourd'hui n'est que très partiellement le cas.

Je voudrais donner deux illustrations auxquelles, on ne pense pas toujours, sur le rôle de l'Ecole au sens large avec un grand E, cela va de l'école à l'université. La première illustration, c'est le lien, entre l'école et la santé. Il n'y a pas d'éducation à la santé, il n'y a pas d'égalité devant la perception de sa santé. On parle aujourd'hui beaucoup par exemple de phénomènes tels que l'obésité.

Et puisque l'école n'a ni les moyens, ni sans doute l'objectif, à l'heure actuelle, d'éduquer les jeunes Françaises et les jeunes Français de tous âges aux impératifs d'un comportement sanitaire sain et responsable, les enfants sont livrés à eux-mêmes et aux inégalités sociales qui les rendent inégaux dès le départ devant des pathologies qui sont souvent des pathologies lourdes.

Le deuxième exemple concerne les nouvelles technologies. Vous savez qu'Internet est encore considéré en France comme une nouvelle technologie alors que cela existe depuis près d'une quinzaine d'années. Si l'on n'y prend pas garde, les nouvelles technologies dans le cadre scolaire actuel vont plutôt accroître les inégalités qu'être ce qu'elles devraient être partout, à savoir un formidable accès et levier d'émancipation.

Enfin, parler d'individualisation de l'éducation en milieu scolaire, c'est ne pas perdre de vue un certain nombre de priorités sur lesquelles nous faisons peu. Je pense en particulier à l'accès des enfants handicapés à la réussite éducative et au scandaleux manque de moyens de notre secteur éducatif, en matière d'auxiliaires de vie scolaire. Merci.

### ***Benoît Hamon***

J'ai choisi d'évoquer, dans le rapport des socialistes à l'individu, l'instituteur, et de rester dans l'actualité des déclarations récentes du chef de l'État sur sa vision du partage des rôles entre le curé et l'instituteur.

Lucile Schmidt a eu raison d'évoquer la droite de régression qui est aujourd'hui au pouvoir, la rente remplace progressivement le salaire, le commerce se substitue progressivement aux Droits de l'Homme, et dernière nouvelle en date, le curé prime déjà sur l'instituteur.

À la déclaration de Nicolas Sarkozy au Vatican se noue la conviction intime du chef de l'État sur les rôles respectifs de la République et de la religion, plus précisément sur le champ que la République doit céder aux églises ; je vous la remémore : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en rapproche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance. »

Nicolas Sarkozy propose une double hiérarchie dans cette seule phrase, et affirme une double hiérarchie : une hiérarchie explicite, c'est-à-dire la supériorité du spirituel sur le temporel, la supériorité du représentant

de Dieu sur le représentant des hommes, l'instituteur, qui est aussi le représentant de leurs préférences collectives.

Il affirme cette première hiérarchie explicite et une autre plus implicite parce que si Nicolas Sarkozy avait voulu aller au bout de cette conviction, il aurait dû dire : « L'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé, le pasteur, le rabbin et l'imam. » Or, Nicolas Sarkozy n'a dit ni « le rabbin », ni « l'imam » ; pourquoi ? Parce qu'il considère qu'il y a une hiérarchie explicite entre le spirituel et le temporel mais qu'à l'intérieur des religions, il y a aussi un primat de la chrétienté sur toutes les autres religions.

Alors, dans une époque où les repères manquent et où il apparaît difficile ou plus difficile qu'hier de hiérarchiser et de départager l'essentiel du secondaire, dans une époque où parfois la politique apparaît être pratiquée comme un jeu sans conséquences, les socialistes doivent affirmer avec force et résolution les moyens qu'ils envisagent pour participer et permettre l'épanouissement de l'homme, bref, leur vision de l'homme.

Je voudrais, en deux minutes, dire qu'il y a fondamentalement deux façons d'envisager la question des rapports qu'entretiennent les hommes les uns avec les autres et les principes et valeurs qui les sous-tendent. Seule l'une relève à mes yeux de la politique.

Une première approche est totalisante. Cette approche ne départage d'ailleurs pas forcément les croyants des non-croyants, elle procède simplement d'une vision figée et absolue du monde, et veut que toutes les questions, et en particulier la question du bien et du mal, doivent nécessairement avoir une réponse et une seule, toutes les autres étant fausses par nature et qu'à l'ensemble des questions que se posent les hommes, il existe aujourd'hui une réponse fondamentale qui éclaire la vérité ultime.

Comme personne n'a en fait jamais eu la chance de faire l'expérience d'une telle perfection, il ne reste à ces thuriféraires que l'espérance qu'elle existe bien, au-delà du voile des apparences. Et que survienne une contestation, leur restent alors la radicalité et parfois même la violence du sacrifice pour forcer la croyance en sa réalité et son avènement futur. On est prêt à tout et plus rien n'a de coût quand on est sûr de contribuer à réaliser la vérité. Voilà la première approche.

Une seconde approche admet qu'à la plupart des questions, en particulier éthiques, on peut apporter des réponses différentes, et qu'elles ne sont pas forcément compatibles entre elles. Les socialistes s'inscrivent dans cette tradition philosophique, morale, éthique. Deux morales peuvent être incompatibles et la vie est ainsi faite qu'il n'existe aucun critère supérieur qui permette de les départager.

Cette approche ne débouche pas pour autant sur un relativisme absolu ou le conflit, mais envisage plutôt un monde pluriel, un monde fait de diversité. Tout en restant rationnels et capables de se comprendre les uns et les autres, les hommes peuvent développer des systèmes de valeurs différents, puisque les mêmes questions peuvent appeler des réponses différentes, et non moins valables.

Ce qui caractérise alors l'homme, c'est l'obligation justement de choisir. Ce dilemme peut être individuel ; Camus affirmait : « Entre la justice ou ma mère, je choisis ma mère. » En effet, que choisir, et existe-t-il une

réponse qui relève davantage du bien qu'une autre ? Ce dilemme peut être collectif au moment où certaines sociétés arbitrent entre l'égalité et la liberté.

Nous sommes donc condamnés à choisir en définissant et en réorientant continuellement des priorités qui ne seront jamais ni définitives, ni absolues. Là réside la nécessité de la politique, et comment choisit-on ? Sur la base d'intimes convictions et de valeurs qui peuvent être certes transmises via un système de croyances, mais avant tout sur la base d'un échange, d'un dialogue raisonné, pour arriver à en déterminer au mieux les modalités de vivre ensemble.

Cette pratique, et j'en termine, exige que l'on se donne les outils de l'échange et c'est là, précisément, que nous retrouvons l'instituteur. L'instituteur, maillon essentiel de la chaîne de fabrication et de transmission de ces outils. Nicolas Sarkozy a rompu de facto avec ces principes. Nicolas Sarkozy, en affirmant la supériorité de l'engagement du prêtre par la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance, outre qu'il fait l'éloge du kamikaze, outre qu'il ignore l'engagement et l'espérance que les enseignants sont souvent seuls à incarner et à entretenir dans les quartiers les plus difficiles, il dilapide l'héritage des Lumières et escamote l'aspiration de la République à présider l'émancipation et la destinée des hommes.

A cet instant, notre rassemblement, sur le principe, doit réaffirmer que la place des socialistes est à côté de ceux qui, dans le respect des croyances et des préférences spirituelles, enseignent le libre arbitre et bâtissent ainsi tous les jours les conditions du vivre ensemble.

### ***Jacques Généreux***

Mes chers camarades, la question du travail est le point d'application par excellence de notre problématique, de notre réflexion sur le rapport entre individu et société, puisqu'en effet, le travail est à la fois ce lieu de l'épanouissement personnel et celui de la satisfaction des besoins individuels. Mais c'est aussi le lieu où cette réalisation personnelle ne peut se faire que dans la collaboration, que dans la coopération collective. C'est le lieu de la socialisation, c'est le lieu de l'intégration à la communauté des citoyens. C'est pourquoi le travail a à nos yeux une grande valeur.

Mais affirmer que le travail a une grande valeur ne saurait en aucun cas être confondu avec l'idée que nous adhérons à la valeur travail telle qu'elle est devenue le nouvel étendard de la droite moderne.

Moderne ? Il faudrait plutôt dire archaïque, car de quelle valeur travail s'agit-il ? La valeur travail dont ils parlent, c'est la valeur travail de l'économie politique libérale du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, qui reconnaissait dans la quantité de travail, la seule source du progrès, la seule source de la richesse et la seule source de la valeur.

Il n'est pas faux de dire que la valeur de la production vient du travail, mais ceci a ancré une idée forte dans le capitalisme primitif qu'il n'ait de richesse des nations qu'à la mesure où on y travaille plus, plus durement et plus intensément. Et de fait, c'est ce qui s'est passé : la durée du travail annuelle d'un journalier ou d'un ouvrier anglais au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, c'était entre 1 600 et 1 800 heures par an. En 1840, en Grande-

Bretagne, la fourchette d'estimation de la durée annuelle du travail d'un ouvrier, c'est de 3 200 à 3 500 heures, c'est deux fois plus, c'est un doublement de la durée du travail. Et c'est cette conception qui a été la conception du progrès fondée sur la valeur travail. Le progrès du capitalisme, le progrès de l'économie ne seraient que l'intensification de la durée du travail.

Grâce aux luttes de la classe ouvrière, grâce aux luttes des syndicats, grâce aux luttes des socialistes, l'humanité a choisi un autre mode de développement, une autre conception du progrès où on peut travailler moins pour vivre mieux et pour vivre mieux tous ensemble. La valeur travail que nous propose Nicolas Sarkozy, c'est simplement de revenir là où lui en est resté, c'est-à-dire à une conception archaïque du progrès, à une conception sauvage du capitalisme.

Il nous faut traduire dans des principes de politiques de l'emploi ce qu'est notre conception de la valeur que nous attribuons au travail. Le travail pour nous a la valeur, il a la valeur de cet instrument d'intégration à la communauté des citoyens ; cette valeur de socialisation, cette valeur qui permet l'épanouissement de l'individu, la réalisation de l'individu mais avec les autres ; cette valeur qui fait que le travail est non seulement l'instrument qui permet à chacun d'assurer sa subsistance, mais encore et surtout d'augmenter sa capacité de choix, sa capacité de construire et de choisir sa vie.

Alors quels sont les principes ? Je n'y entrerai pas en détail car Najat a été tout à l'heure assez complète sur le type de mesures et d'orientations que nous proposons. Je reviendrai juste sur quelques principes.

Personnalisation des politiques de l'emploi, implication du travailleur ou du chômeur, protection du salarié.. Mais entendons bien ce que cela veut dire sur l'essentiel et en termes de conséquences : des réponses globales du type flexibilité, baisse des coûts qui sont celles de la droite, ne servent à rien et sont inefficaces ; mais méfions-nous de réponses globales opposées qui diraient simplement : plus de demande, plus de croissance règlent le problème, car nous savons qu'il y a un problème personnel d'adaptation d'individus et d'inégalités d'accès à l'emploi, d'inégalités d'accès à la formation. Et en effet, il faut une personnalisation de la politique de l'emploi, mais cela implique des moyens. C'est-à-dire que parler de personnalisation des politiques de l'emploi sans parler du doublement des effectifs d'un véritable service public de l'emploi où il y ait des moyens humains pour s'occuper des gens, serait illusoire.

Implication et non pas responsabilisation, voire culpabilisation des chômeurs. La chasse à l'assistanat, encore une fois, n'est pas le combat des socialistes et n'est pas la problématique des socialistes. C'est la problématique du capitalisme primitif. D'ailleurs cela a commencé ainsi. Le capitalisme a commencé par la fermeture des terrains communaux où les paysans pauvres et sans terres pouvaient travailler et survivre, pour les forcer à être dépendants de ceux qui détenaient les outils de production. C'est cela la chasse à l'assistanat, la conception de la droite : faire que plus personne ne peut vivre ou ne peut survivre grâce à la collectivité grâce au fait qu'il est reconnu toujours et partout comme l'un des siens ; ils sont obligés de se soumettre à la loi de l'entreprise.

Un mot sur notre conception de la flexibilité. Quelle flexibilité ? Bien sûr, il faut de la souplesse, bien sûr, il faut de la mobilité, et notamment parce que pour la construction d'un parcours personnel, il faut que l'individu puisse avoir accès à la mobilité professionnelle tout au long de sa vie. Mais la conception de la

flexibilité de la droite n'a rien à voir avec l'idée que nous nous en faisons, et c'est pour cela que nous parlons de protection.

La flexibilité, pour la droite néolibérale, c'est quoi ? La logique de l'augmentation de la peur et de l'insécurité du travailleur qui fait qu'ainsi, il se trouve soumis aux exigences du capital, aux exigences du management, et par peur de perdre son emploi, accepte tout et n'importe quoi.

Cette logique est non seulement désastreuse sur le plan humain et fait qu'aujourd'hui le stress est la première source de maladie professionnelle, et que selon le Conseil économique et social, il y a plus d'un suicide par jour en entreprise aujourd'hui dans ce pays, le pays des Droits de l'Homme. Elle est de plus inefficace sur le plan économique.

Quelle est notre conception ? Notre conception, à la fois conforme à ce que nous enseigne l'économie et à ce que nous commande l'humanité, c'est que la protection et la sécurité du travail permettent la mobilité, la prise de risque. C'est quand l'individu n'a plus peur de perdre son emploi parce qu'il sait qu'il a une garantie professionnelle tout au long de sa vie, il peut accéder à la mobilité.

C'est plutôt par une « sécur-mobilité » que par une flexi-sécurité que nous serons fidèles à notre conception socialiste de l'être humain, qui est de considérer que parce que l'individu est construit par son lien social, un lien social fort, notamment dans le travail et dans l'entreprise, il faut lui garantir justement ce lien, la permanence de ce lien social, pour qu'il puisse grandir en tant qu'individu libre et autonome.

### ***Elisabeth Guigou***

Bonjour et bonne année. Le socialisme a pour but l'émancipation de l'individu, la protection de la liberté et des droits des personnes. Le socialisme veut donner à chaque personne les moyens de réaliser sa liberté, de choisir sa vie, de la conduire ; et des moyens collectifs pour corriger les inégalités. La droite a une autre conception de l'individu : celle du chacun pour soi, celle de la loi du plus fort. Elle le valorise, sans se préoccuper de donner aux autres les moyens de choisir, sans aider les accidentés de la vie.

La droite dénonce et démantèle les politiques sociales, qu'elle accuse de favoriser la paresse (c'est l'attaque sur les 35 heures), qu'elle accuse de favoriser la fraude (c'est l'attaque sur l'indemnisation du chômage) ; et puis elle diminue systématiquement les aides, que nous avons mises en place, en direction des plus fragiles. Je pense à la tentative scélérate qui a eu lieu récemment sur l'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, où elle a essayé, heureusement sans succès pour l'instant, de revenir sur cette politique fondamentale qui a le mérite, d'être une allocation universelle, égale sur tout le territoire, mais avec une application diversifiée en fonction des besoins, de chaque personne.

Il faut admettre, que nous n'arrivons pas toujours à convaincre du bien-fondé de nos politiques sociales. Que faut-il changer pour nous faire davantage entendre ? Certainement pas notre philosophie de l'individu comme être social, mais sans doute donner plus de place dans nos politiques sociales à la diversité des applications de nos politiques, à la liberté de choix et au suivi personnalisé.

Nous avons réussi à le faire dans les 35 heures ; nous devons nous battre bec et ongles sur le maintien de cette durée-là légale du travail, et donner plus de possibilités de choisir l'utilisation des RTT. Quand on est un jeune travailleur ou une jeune travailleuse qui débute dans la vie, on préfère être payer davantage ; quand on est un jeune couple avec enfant, on préfère avoir des heures libres ; quand on est à un moment donné dans sa vie, on aimerait bien disposer d'une année sabbatique ; pour d'autres encore, consacrer les RTT à la formation pour pouvoir progresser ; ou encore, à la fin de la vie, à la retraite.

Alors je crois que nous devons diversifier l'éventail des choix individuels à l'intérieur des politiques collectives. Cela demande du courage, et dans cette optique, il y a une réforme emblématique, c'est la sécurité des parcours professionnels. Nous avons le devoir de mettre cette réforme-là au cœur de ce que nous allons proposer dans notre projet. Pourquoi ?

D'abord, parce qu'il faut remettre à plat notre système de formation professionnelle, le refonder complètement, il y a tout à refaire. Il est non seulement inégalitaire - il va à ceux qui en ont le moins besoin - mais en plus il est inefficace, parce qu'il produit beaucoup plus de stages parkings que de retours vers l'emploi. En plus, il est très coûteux.

Notre objectif, c'est de mettre notre système de formation au service d'une politique de l'emploi dynamique, c'est-à-dire faciliter la création d'emplois par les entreprises et notamment par les PME ; faciliter l'accès à l'emploi des jeunes et des femmes, le maintien dans l'emploi des seniors et les transitions d'un emploi à l'autre, parce que nous ne savons pas le faire. Et puis faciliter la mobilité, c'est-à-dire l'agilité pour les entreprises, qui ont besoin de s'adapter aux marchés, aux nouvelles technologies, tout en garantissant la sécurité pour les salariés.

Avec quels moyens ?

D'abord l'entreprise : il faut faciliter les PME. C'est franchement le lieu de création de richesses et de création d'emplois ; c'est-à-dire l'accès aux marchés publics, la simplification des formalités administratives, l'aide à la recherche et à l'innovation, pour faciliter la spécialisation et la compétitivité de nos PME à l'étranger.

Un autre discours sur l'entreprise aussi : c'est le lieu de création d'emplois et de création de richesses. Les jeunes entrepreneurs en Seine-Saint-Denis me disent : « Mais reconnaissez ce que nous faisons » Et il nous faut un autre discours sur le profit : le profit qui va à l'investissement, qui va à la création d'emplois doit être encouragé et valorisé car c'est une utilisation collective du profit.

En revanche, nous devons nous battre contre la captation du profit par la rente, par la facilité des dividendes et aussi par les rémunérations scandaleuses de certains dirigeants et des parachutes en or.

Pour les salariés, un droit individuel à la formation, d'autant plus important que la formation initiale est plus courte ; des capacités de formation tout au long de la vie, un droit transférable, qui ne reste pas attaché à l'entreprise comme aujourd'hui, qui soit financé par les entreprises, par la collectivité, par le salarié lui-même, et puis un système de droits et de devoirs : le devoir de se former, d'accepter d'être évalué, d'accepter



la mobilité et même de la rechercher. Au Danemark, ce sont les salariés qui quittent leur entreprise pour chercher à faire mieux ailleurs.

Pour les collectivités publiques, la responsabilité, ce sont les financements, et cela coûtera extrêmement cher. J'avais chiffré à 35 Md€ de plus par an pour nos politiques publiques de l'emploi, le suivi personnalisé avec des moyens humains et la décentralisation, parce qu'on a un système trop centralisé et l'évaluation bien sûr des organismes.

Des politiques publiques fondées sur des principes universels, des moyens collectifs qui soient à la hauteur, avec l'évaluation, l'application personnalisée toujours et encore,

Il faut tenir bon sur nos valeurs, sur nos principes, sur notre raison d'être qui consiste à corriger les inégalités, pour donner à chaque personne la possibilité de choisir sa vie, de la conduire et d'accomplir son parcours personnel.

### ***Françoise Geng***

Chers camarades, la commission s'est longuement attachée à discuter de la question des chômeurs et des travailleurs.

Sur la question des chômeurs, on a affirmé qu'il fallait arrêter avec la culpabilisation, avec la suspicion, car c'est un alibi de la droite, un alibi pour sanctionner et pour modifier les chiffres du chômage, en faisant sortir un grand nombre de chômeurs des statistiques.

Nous avons opté pour saisir cette étape pour former, pour réorienter, pour en faire une réelle chance pour les chômeurs et les faire passer du statut de victimes à celui d'acteurs. Une réponse nous est venue tout naturellement, c'est la question de la sécurisation des parcours, mais pas la sécurisation des parcours dont tout le monde parle ; au-delà du slogan elle suppose de vraies propositions.

Cette sécurisation des parcours par des droits transférables à la personne et non à l'emploi, doit placer l'individu au centre du dispositif, par un encadrement collectif.

Il y a nécessité d'avoir un réel dialogue social. Un réel dialogue qui ne soit pas contraint et déjà prédéterminé par la politique comme le fait la droite actuellement. Aujourd'hui on nous dit : « Vous avez à discuter de cela, mais nous, nous avons déjà discuté de tout cela, donc discutaillez à l'intérieur », La discussion sociale est ainsi réduite à sa plus simple proportion.

Donc un vrai dialogue social avec des partenaires sociaux forts, reconnus, cela demande des moyens et une certaine crédibilité.

L'idée de droite décomplexée me choque. Pour ce qui est des complexes, elle ne se prive pas d'en donner aux salariés, aux travailleurs et aux chômeurs. Il faut cesser ce sont déjà des victimes de leur politique ultralibérale.

Notre projet est attendu, il redonne confiance, il faut le porter avec force. Il est prometteur, attendu par tous.

## *Marc Deluzet*

Les nouveaux risques sociaux qui marquent les salariés depuis plusieurs décennies concernent principalement l'emploi, mais il nous faut noter que tous les salariés ne sont pas touchés de la même manière : il y a les plus qualifiés, ceux qui bénéficient de la formation professionnelle dans les entreprises, qui passent d'un emploi à l'autre, avec des évolutions de salaire importantes. Il y a les autres, les plus nombreux aujourd'hui, ceux qui n'ont pas les moyens de bouger, qui n'ont pas accès à la formation professionnelle dans l'entreprise et qui, quand ils se retrouvent au chômage, n'ont pas les moyens de retrouver facilement un emploi. Ce sont les moins qualifiés, les salariés des PME, les femmes, les salariés d'origines issues de l'immigration.

Ce sont, dans notre société aujourd'hui, les facteurs majeurs d'inégalité, que ce soit en matière de reconnaissance sociale, en termes de précarité et donc de pouvoir d'achat. C'est pourquoi, effectivement, il nous faut de nouveaux droits sociaux, formation tout au long de la vie professionnelle, accompagnement des chômeurs et des salariés, insertion des jeunes et des choses, santé au travail, prévention.

Les propositions de la commission visent des droits sociaux d'un nouveau type : ce sont des droits universels valables pour tous, des garanties collectives, mais qui ne fonctionnent que sur un exercice individuel mobilisant la responsabilité de chacun. Ce sont le droit individuel de formation, la recherche d'un travail dans des parcours et dans le cadre du PARE, et puis même en matière de prévention de santé, que ce soit au travail, dans la vie quotidienne, il y a nécessité d'une mobilisation de la responsabilité de chacun.

Nous ne sommes pas du tout dans l'assistance. Nous sommes dans l'implication personnelle, dans une responsabilité personnelle qui est inscrite dans l'exercice de ces droits.

Ces droits supposent des politiques publiques, des services collectifs, des services de solidarité, que ce soit en matière d'accueil, en matière d'information, notamment pour les salariés qui sont isolés dans des PME, en matière de soutien et d'accompagnement et de dialogue social.

Nous ne sommes pas dans la lutte de chacun contre tous que nous propose la droite aujourd'hui, dans l'exercice de la responsabilité individuelle : il y a dans ces nouveaux droits, des politiques de solidarité collective au service de l'émancipation de chacun, de l'égalisation des chances en matière d'évolution professionnelle, de maîtrise pour chacun de son avenir professionnel.

Il existe une articulation entre responsabilité collective de la collectivité nationale, de la société dans son ensemble, de la Nation, de la République, avec une articulation à une responsabilité individuelle

Nous prétendons nous adresser, avec les travaux de la commission, aux individus, non pour les opposer les uns aux autres ; nous nous adressons aux victimes du système, non pour opposer des catégories, mais pour leur dire que l'ambition que nous avons visé donner à chacun les moyens de son émancipation, dans un cadre collectif.

L'accord conclu la semaine dernière entre les partenaires sociaux, va dans ce sens avec la transférabilité du DIF, avec la prise en charge financière des jeunes en difficulté d'insertion, la sécurité professionnelle, ce n'est pas seulement affaire de sécurité ; certes, il s'agit de sécuriser les personnes plutôt que les emplois,

mais il semble que les propositions de la commission et notre ambition vont plus loin et sont plus élevées. En donnant à tous les moyens de mieux maîtriser son avenir professionnel, nous cherchons à rétablir l'égalité républicaine en matière de mobilité professionnelle, de qualification, d'évolution professionnelle. Nous renforçons l'autonomie, la liberté des salariés, nous leur donnons davantage de moyens dans le rapport de force avec les employeurs.

Nous ne sommes pas sur un débat entre la flexibilité d'un côté et la sécurité-rigidité ; il faudrait avoir davantage de sécurité. En donnant davantage de liberté, de moyens d'autonomie, de qualification, nous faisons davantage peser le rapport de forces en faveur des salariés, et en même temps, nous agissons pour davantage de compétitivité des entreprises, davantage de créations d'emplois, un renforcement des PME. Nous favorisons l'innovation, nous allons sur le terrain de la responsabilisation sociale des entreprises et donc nous retrouvons un projet collectif pour l'entreprise, et inscrivons notre volonté, notre discours vis-à-vis des individus, dans un cadre collectif, vers davantage de démocratie économique et sociale.

J'ai participé à deux débats, un hier dans la Drôme à Valences, un autre à Blois la semaine dernière. L'intérêt des camarades, des adhérents et des militants sur ces questions-là est manifeste et plus évident que pour les querelles de personnes.

### ***Claude Pigement***

Pour ceux qui en doutaient, le PS réfléchit de nouveau avec ses forums de la rénovation voulus par François Hollande. Le thème de ce troisième forum de la rénovation, porté par André, Mireille et Najat, renvoie à un débat récurrent du PS : comment concilier la démarche collective des socialistes et la place de l'individu dans notre projet de transformation sociale ? Il nous faut sortir de la logique binaire opposant le collectif à l'individuel. Certes, la pensée individualiste doit être récusée lorsqu'elle véhicule l'égoïsme et le repli sur soi. Mais, quand elle se fonde dans une démarche collective, dans un objectif d'émancipation et d'autonomie, les socialistes doivent au contraire la prendre en compte. Je partirai de trois exemples. D'abord, le droit des malades Cette loi du 4 mars 2002 est une grande loi de la République, une grande loi du gouvernement de Lionel Jospin, avec un ministre de la santé, quand il était de gauche.

Cette loi n'est pas née de rien ; elle concrétisait un combat mené depuis près de vingt ans d'abord par les malades du SIDA, qui ont bousculé la société en passant de malades passifs à acteurs et experts de leur maladie. Il y a trente ans, il aurait été inconcevable de voir dans un congrès sur le SIDA des malades parler à égalité avec des médecins, des chercheurs et des prix Nobel. Désormais, il y a un congrès sur le SIDA, les malades parlent à égalité avec les prix Nobel. Cette irruption des malades dans l'organisation du système de santé est une des grandes révolutions de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La loi de 2002 a été la reconnaissance de ces luttes à travers l'accès direct au dossier médical par l'intermédiaire du médecin et la reconnaissance des associations de malades et d'usagers. Pour coller au thème de notre forum, cette loi a concilié une démarche collective d'organisation des malades et une logique individuelle d'émancipation et d'autonomie à travers l'accès direct à l'information médicale. C'était la première pierre pour construire une véritable démocratie sanitaire.

Le deuxième exemple, c'est l'euthanasie, à travers le libre choix du malade de maîtriser sa fin de vie. La loi Léonetti d'avril 2005 a créé un droit à laisser mourir. C'est une première étape, mais quelque peu frileuse par rapport à l'évolution de notre société. Le projet de loi Vincent Himbert, soutenu par le PS et porté par Ségolène Royal pendant la campagne présidentielle, permettrait aux médecins, dans des conditions strictes de respect de la volonté du patient, d'apporter une aide active à mourir aux personnes en phase terminale de maladies incurables ou d'états de dépendance incompatibles avec leur dignité.

Dans cet esprit, le PS pourrait s'appuyer sur l'avis du Comité national d'éthique du 27 janvier 2000, qui avançait le principe d'exception d'euthanasie à caractère législatif dans des situations limites ou des cas extrêmes reconnus comme tels, respectant l'autonomie du malade manifestée par une demande authentique, et la décision consensuelle d'une équipe, pas uniquement médicale, mais d'une équipe sanitaire et de son entourage. Ce choix associe une approche collective à travers le filtre d'une loi, et le respect du cas par cas, et donc de la spécificité de chaque personne.

Enfin, dernier exemple, les franchises médicales : le combat des socialistes s'inscrit dans la défense des principes de solidarité dont la Sécurité sociale est l'outil. Nous combattons ces franchises médicales car elles remettent en cause le principe de la Sécurité sociale. Jusqu'à maintenant, c'étaient les bien-portants qui cotisaient pour les malades, maintenant ce sont les malades qui cotisent pour d'autres malades. C'est inacceptable !

Parallèlement, le PS, à travers le Collectif contre les franchises, et François lui-même, a apporté son soutien à Bruno-Pascal Chevalier, qui mène un combat individuel contre les franchises par une grève de soins alors qu'il est atteint par la maladie du SIDA. Je voudrais saluer le courage de Bruno-Pascal, même si nous ne pouvons pas cautionner une grève des soins qui peut mettre sa vie en danger. Mais c'est son choix. Il se situe ainsi au croisement d'une résistance individuelle et d'une mobilisation collective. Il est un symbole, un révélateur.

Ces trois exemples montrent bien que des aspirations individuelles peuvent s'inscrire dans des logiques collectives. Nouveau contrat social et émancipation des individus doivent avancer, progresser ensemble pour changer la vie, c'est le vœu des socialistes. Merci.

### ***Najat Belkacem***

On passe à la troisième table ronde relative aux questions sociétales. Gilles Bon Maury vous dira lui-même que le terme de « questions sociétales » pose problème, car ce sont aussi des questions sociales. Laurence Rossignol commence.

### ***Laurence Rossignol***

Chers amis, chers camarades, bonjour.

La troisième table ronde, relative aux questions de société, peut être, soit un fourre-tout, la liste des sujets qui n'ont pas trouvé place ailleurs ; et en même temps, ces questions seront probablement au cœur d'une partie

de la confrontation avec la droite dans les mois et les années qui viennent. D'abord parce que la notion d'individualisme est une notion pour nous-mêmes, socialistes, ambiguë. Elle fait appel au principe des Droits de l'Homme ou des droits de la personne humaine ; en même temps elle traduit et caractérise la privatisation des rapports humains. Je voudrais à ce titre braquer les projecteurs sur deux sujets : d'une part la famille, et d'autre part une des problématiques de sexualité.

En ce qui concerne la famille, nous constatons qu'elle n'est plus une institution au sens où elle l'a été pendant des millénaires. La famille est aujourd'hui le lieu dans lequel les individus tissent des relations, parfois précaires, à des fins affectives et procréatrices. Mais, de ce fait, la famille n'est plus un rouage de l'ordre social et elle n'a plus de rôle significatif dans la transmission des valeurs et dans la transmission de l'ordre.

Et, dès lors qu'elle ne tient plus ce rôle de lien social, nous devons nous interroger sur la question de savoir où se fait la socialisation. Où l'être humain apprend-t-il à regarder et à se regarder comme un parmi d'autres ? Où apprend-il l'abstraction de soi, qui est indispensable pour accéder à l'universalité ? Où apprend-il la conscience de l'autre qui lui permet de distinguer le bien et le mal ?

La désinstitutionnalisation de la famille est une des questions essentielles aujourd'hui, et elle est plus qu'une question, elle est un des deux facteurs de la révolution anthropologique que nous vivons. Le deuxième étant la dissociation entre sexualité et reproduction.

Cette dissociation entre sexualité et reproduction a d'abord été une conquête pour les femmes, une victoire, celle de la contraception. Mais, dès lors qu'on a pu dissocier le fait de faire l'amour et le fait de devenir parents, faut-il s'étonner que trente ans plus tard nous soyons confrontés à dissocier le fait d'être parent du fait d'avoir fait l'amour.

Nous reviendrons, et Gilles fera cela très bien, sur toutes les questions qui sont liées à l'homoparentalité. Mais j'attire notre attention collective, pas pour que ce soit tranché au prochain congrès, mais pour que nous intégrions dans notre réflexion, que dans les années à venir, l'être humain sera confronté au fait que le progrès scientifique et technique lui donnera probablement la possibilité de faire des bébés, hors ventre. C'est une révolution pour nous. Et il se trouve que cette révolution-là – parce que dans l'histoire de la pensée, des mouvements humains, les choses convergent – ne se fait pas seule ; elle est accompagnée d'un autre mouvement, le mouvement de la marchandisation de la personne et des activités humaines.

Nous ne pouvons pas dissocier les questions de liberté des questions de dignité et des questions de profit. Tout aussi bien, les questions de la parentalité, de la liberté, de la sexualité, de la gestion pour autrui, de la prostitution ne peuvent être uniquement abordées sous le thème de l'accès à toujours plus de libertés individuelles. Dès lors que le corps humain est objet de profit, dès lors que la sexualité est objet de commerce, dès lors que l'enfant est objet d'achat, nous devons dans nos réflexions dire où nous situons la frontière entre la liberté et la protection, de la dignité.

Je prolongerai ce que Benoît Hamon évoquait tout à l'heure à propos de la fameuse phrase de Sarkozy entre l'instituteur et le prêtre et le pasteur : ce sont le prêtre et le pasteur qui défendent le mieux la transmission du

bien et du mal ; pour dire qu'il aurait pu faire plus simple. Il aurait dit qu'entre la République et le christianisme il n'y a pas égalité dans la transmission des valeurs du bien et du mal ; mais pour dire aussi que nous ne sortirons pas de cette affaire-là uniquement en dénonçant l'atteinte à la laïcité, que nous devons, nous aussi, relever le défi et affronter une question : est-ce que, pour les socialistes, l'horizon humain, l'horizon collectif, consiste uniquement à élargir toujours le champ des prérogatives individuelles ? Est-ce que, nous aussi, nous ne sommes pas porteurs d'une morale, d'une morale républicaine, et que cette morale républicaine, ce n'est pas uniquement la loi de 1905 ? C'est la loi de 1905, mais c'est aussi la réponse à une société dans laquelle tout s'achète, tout se vend, l'humain se vend et tout se déstructure. Voilà aussi le champ de nos travaux pour l'avenir.

### ***Gilles Bon Maury***

Mes chers camarades, nous voulons répondre aux aspirations fondamentales de la personne humaine, cela veut dire que nous voulons permettre à chacun de construire sa vie comme une œuvre personnelle et une œuvre qui respecte, qui est l'expression de ses libertés individuelles.

Cela veut dire lever les barrières qui sont dressées sur les parcours personnels, ouvrir les frontières culturelles, sociales, familiales, professionnelles qui sont autant de limites à l'émancipation individuelle. Ouvrir les frontières de l'orientation sexuelle, ouvrir les frontières de l'identité de genre, car il ne s'agit pas là de vérité biologique mais bien de réalisation personnelle.

Ouvrir ces frontières, cela signifie respecter ceux qui les transgressent, leur garantir les mêmes droits. Accepter que ces frontières, puisqu'elles sont vivantes, puissent se déplacer.

Ceux qui franchissent les frontières doivent donc pouvoir fonder et protéger leurs familles selon les règles du droit commun. Alors, effectivement, le terme « sociétal » ne nous plaît pas, parce qu'il semble déclasser des questions qui ne sont pas moins politiques que les autres et qui ne demandent pas moins que les autres, des réponses politiques. Il s'agit bien de parler des libertés, d'égalité, de laïcité, d'un projet de société. Ranger ces questions derrière d'autres, c'est déjà renoncer à une partie de nos valeurs, renoncer à une partie de nos chances de convaincre nos concitoyens.

Certes, ce sont des questions éthiques ; n'ayons pas peur de répondre à ces questions éthiques, mais les distinctions entre le sociétal et le social, entre l'éthique et le politique, sont artificielles et ne représentent rien d'autres que peut-être notre timidité à intégrer ces questions à notre projet collectif, alors qu'il s'agit de valeurs dans lesquelles nos propositions sont des déclinaisons de nos valeurs socialistes. Nous pouvons en être fiers, nous ne devons pas nous en priver, parce que, face de nos réponses, la droite est caricaturale, investit comme candidat le pire d'elle-même, en demandant à celui que la justice a condamné, d'être son espoir pour reprendre les termes de la droite aux élections de 2008. La droite refuse aux homosexuels le mariage, l'adoption. L'égalité des droits ne fait pas partie de ses valeurs. Je veux noter l'exemple espagnol : dans un pays catholique, sans doute plus catholique que le nôtre, qui ne voulait pas majoritairement de cette loi, qui a été assumée pendant la campagne de Zapatero, cette loi de juillet 2005, a convaincu et fait basculer

l'opinion. Et c'est un signe pour nous, sans doute une leçon, que de montrer qu'une loi peut faire basculer l'opinion publique. Aujourd'hui, l'Espagne est majoritairement favorable à la loi de juillet 2005.

La droite n'est pas seulement contre l'égalité ; elle s'obstine à bander les yeux de notre République, puisqu'elle lui demande de nier l'existence de dizaines de milliers d'enfants qui vivent aujourd'hui dans un cadre homoparental. Nos propositions : l'ouverture du mariage à tous les couples, la protection de toutes les familles, la chance donnée à tous les projets de parentalité ; ce sont des réponses républicaines et certainement pas des réponses à l'attention d'une clientèle. Il s'agit bien pour nous de défendre les valeurs socialistes, la priorité donnée à l'éducation et à l'épanouissement de l'enfant, le fait de refuser des vérités biologiques pour se concentrer sur les réalités sociales, et la lutte contre toutes les discriminations ; ce sont des propositions qui concernent toute la société et répondent aux problèmes de toute la société.

La gauche avance, la gauche travaille à l'Assemblée nationale ; elle a déposé des propositions de loi ouvrant le mariage, l'adoption et bien d'autres. La gauche travaille également dans ses commissions de la rénovation, et nous avons fait un pas de plus pour rejoindre l'exemple belge et espagnol en ouvrant l'assistance médicale à la procréation à toutes les femmes, et sans discrimination.

Mais, en attendant 2012, nous pouvons aussi agir, agir dans les villes et les Départements dont nous avons la charge ou que nous brigons, parce que nos élus locaux, représentant la République dans leurs villes et leurs Départements, sont également ceux pouvant faire faire à la République un pas de plus vers l'égalité en célébrant des PACS dans leur mairie, en luttant contre les discriminations sur le terrain. En travaillant avec les associations, ils peuvent combler le vide laissé par l'État. C'est la raison pour laquelle Homosexualité et socialisme vous a dit tout ce que vous pouviez présenter à vos concitoyens pour montrer que les socialistes restent à la pointe de ce combat pour l'égalité des droits.

### ***Najat Belkacem***

la parole de Gilles Bon Maury est extrêmement importante parce que je le disais en introduction, qu'on aille pas forcément chercher à développer des thèmes nouveaux, tout ce qu'il a dit, c'est déjà inscrit dans nos textes, inscrit dans nos projets ; maintenant c'est à nous de l'assumer tous, en socialistes.

### ***Bariza Khiari***

Les allers et retours entre liberté individuelle, droits et espace collectif ont été au cœur de nos débats au sein de la commission, et la laïcité est bien évidemment au cœur de cette problématique. Pourquoi ? Parce que c'est un principe émancipateur essentiel à l'exercice des libertés individuelles, un principe unificateur essentiel à l'existence d'un espace collectif harmonieux.

Nous avons eu raison d'en parler, puisque Nicolas Sarkozy nous lance un défi. Ce défi consiste en une remise en cause grave et sans précédent du principe de laïcité. Benoît Hamon a évoqué tout à l'heure la hiérarchie qu'il instituait entre les monothéismes ; de cette manière il est exclu, il divise, comme d'habitude, entre les catholiques, les musulmans et les juifs. Et, après avoir tenté d'ethniciser la question

sociale, aujourd'hui Nicolas Sarkozy essaie de la confessionnaliser. Ce n'est pas nouveau, puisqu'il avait fait appel aux imams, lors des émeutes de 2005, pour apaiser les tensions sociales.

Alors, la rupture, la fin des tabous, ne sont pas synonymes de modernité. Nicolas Sarkozy a franchi une ligne rouge en affirmant que dans l'apprentissage des valeurs jamais l'instituteur ne pourra remplacer le pasteur ou le curé. Par ces mots, il porte une atteinte sans précédent à la laïcité, dont l'école républicaine est le lieu d'expression historique.

Il laisse entendre que l'école laïque, qui m'a permis d'enrichir et de dépasser une identité héritée, aurait formé, pendant des générations, des individus sans vertu ne sachant pas distinguer le bien du mal. Pour nous, la morale laïque est essentielle dans la construction d'un citoyen éclairé et autonome. À tous ceux qui désespèrent de la baisse de leur pouvoir d'achat, du chômage, de l'absence de logements, et qui ne demandent finalement que de pouvoir vivre, il leur propose un discours sur la transcendance et l'espérance.

En fait, Nicolas Sarkozy a pour projet de substituer à notre République laïque une politique de civilisation faite de lois liberticides, de statistiques ethniques, de fichages génétiques et de précarisation de notre modèle social. C'est finalement l'avancée de toute la politique des néo-conservateurs américains en Europe et, à dessein, il mélange spiritualité et religion.

Si je pense que le besoin de spiritualité est inhérent à la nature humaine, ce besoin de spiritualité ne passe pas forcément par les religions. Il y a bel et bien un humanisme laïc, et la grande question, selon Nicolas Sarkozy, serait paraît-il de tenir compte des musulmans de France. Après avoir parlé de Kärcher, de racaille, de moutons égorgés dans la baignoire, il s'inquiéterait des musulmans de France en proposant une laïcité positive. Quand la droite a ce type d'inquiétudes, je me méfie.

Est-ce que les musulmans de France ne seraient pas, finalement, pour Nicolas Sarkozy, le paravent qui cache la fin du principe de laïcité et, ainsi, la porte ouverte à divers mouvements sectaires ? On peut s'interroger. Puisque certains posent avec insistance la question de l'islam et de sa fongibilité dans la République, nous devons y répondre avec clarté, et je remercie la commission d'en avoir débattu. Sincèrement, c'était important.

Non, il n'y a pas plus ni moins d'incompatibilité entre l'islam et la République laïque qu'entre l'islam et les autres religions de la République. S'il y avait eu une incompatibilité entre le catholicisme et la République, il n'y aurait pas eu la loi de séparation. Mais il n'y a pas d'incompatibilité dès lors que la République installe un cadre rigoureux, dès lors qu'elle ne transige pas sur ses principes fondateurs. Et quel meilleur exemple que la loi sur les signes religieux à l'école ?

La rareté, finalement, de lieux de culte musulman, pose en effet certains problèmes à ceux qui souhaitent pratiquer dignement leur foi. Il faut le reconnaître. Mais le principe de laïcité n'est pas un obstacle à la création de nouveaux lieux de culte. Je vais évoquer Paris la politique menée en la matière est exemplaire puisqu'elle concilie les impératifs de laïcité, de diversité, dans le strict respect de la loi de 1905, en accordant des permis de construire refusés par la droite. En mettant à disposition des salles pour les fêtes canoniques et



en ayant en projet un Institut de culture de l'islam, la municipalité marque son intérêt et son respect pour la culture de l'ensemble des Parisiens, sans distinction.

Cette politique s'est caractérisée par un dialogue constant avec les populations et par des gestes nombreux qui incluent les musulmans dans l'histoire et la mémoire de Paris. Ce qui est très important, c'est marquer du respect. Cela prouve que le plus souvent les obstacles mis à l'édification d'un lieu de culte sont davantage de nature politique que juridique.

La diversité et l'acceptation de l'islam sont le test de crédibilité de notre République laïque. Nous devons être capables de lutter contre l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques, sans stigmatiser les musulmans, et donner à chacun les moyens d'exercer dignement sa foi sans transiger sur la laïcité. La ligne de conduite qui doit être la nôtre est aussi simple sur le plan théorique qu'elle est exigeante dans la pratique.

Il faut citer cette belle formule de Khaled Benchir, auditionné au sein de la commission: « Il faut que la loi puisse préserver la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas dire la loi. »

Les musulmans de France ont surtout besoin d'être considérés comme des citoyens à part entière et non comme des citoyens à part. Nous avons réaffirmé dans notre commission que la République n'est pas seulement une forme de régime politique, elle est un ensemble de valeurs, un corpus de principes, de valeurs ; elle est surtout un projet.

Affirmer que la République a besoin de croyants convaincus, c'est nier la valeur de ce projet. Notre République laïque a besoin de citoyens égaux qui bâtissent ensemble leur avenir. L'espérance ne doit pas être laissée aux religions. C'est la négation même de tout projet politique. Notre plus grande espérance est dans le projet républicain, ici et maintenant.

### ***David Assouline***

Chers camarades, je veux saluer ce texte très fourni de la commission qui a su faire l'inventaire de ce qui suscite souvent les applaudissements unanimes de la salle, c'est-à-dire les valeurs, les concepts, les propositions qui ne font pas débat, qui forment vraiment notre consensus.

Et en même temps, la commission a mis sur la table un certain nombre de choses pouvant entraîner malentendus, nécessité entre nous de clarifier. La question du modèle ce que l'on a appelé le débat sur les modèles d'intégration ne peut pas échapper à une discussion de fond parce que, si le modèle républicain, si bien décrit par Bariza, avait eu toute son efficacité dans les trente dernières années, Nicolas Sarkozy ne pourrait pas aujourd'hui, avec autant de facilité, s'attaquer à des concepts fondateurs de notre République. Parce que la République telle que nous l'avons pratiquée avec ses valeurs, pendant les trente dernières années, n'a pas tenu sa promesse d'égalité, de lutte contre les discriminations.

Dans les quartiers populaires, on se tourne vers des organisations communautaristes, voire religieuses, chercher ces solutions, y compris en terme d'aide sociale, et pas seulement dans la recherche de spiritualité. C'est bien parce que la République n'a pas tenu cette promesse qu'il y a cette brèche. Quand Nicolas Sarkozy essaie d'altérer le pacte républicain, c'est qu'il y avait des failles. Il faut apporter les réponses,

clarifier, pour remettre en route l'ascenseur social, aller vers une laïcité perceptible pour les jeunes et pour l'ensemble de la population.

Nous avons créé une véritable dynamique dans les quartiers populaires dans la campagne présidentielle puisque la question de la République métissée a été assumée. La République métissée a suscité de l'adhésion.

La République métissée, c'est le dépassement d'une certaine faiblesse ou d'ambiguïté qui existaient au moment où ce concept de laïcité a été installé, au XIX<sup>e</sup> siècle. La laïcité, c'est la volonté de respecter les croyances, de dire que dans l'espace public, le contrat social, il y a cette égalité.

Quand on lit Jules Ferry, on lit aussi malheureusement ce qu'il expliquait pour justifier la colonisation. Cela a laissé des traces, des ambiguïtés. Et il existe de l'autre côté le modèle anglo-saxon, qu'il faut dépasser. Les sociétés doivent assumer les appartenances multiples qui ont forgé leur identité et la structurent encore. Elles doivent faire l'effort de montrer, à travers des symboles visibles, qu'elles assument leur diversité.

### ***Pascale Le Neouannic***

Trois choses sur le débat qui nous anime, nous permet de nous encourager les uns les autres, à débattre.

Pourquoi discutons-nous aujourd'hui du socialisme et du lien entre les socialistes et l'individu ? Ce n'est pas quelque chose de nouveau, dans l'histoire, il y a énormément de textes qui font référence à ce débat-là.

Par contre, aujourd'hui, la droite a réussi à imposer l'idée que l'individu serait opposé systématiquement au collectif. Comme si l'égalité était l'équivalent d'égalitarisme. Dans le même temps, la droite a réussi à expliquer que le libéralisme serait synonyme de liberté, alors que trop souvent ce libéralisme est liberticide.

Nous devons réaffirmer la question de la définition de l'individu, bien comprendre ce que fait la droite.

Sur la question individu et collectif, la première attaque est venue sur la celle des droits sociaux. Parce que nous sommes en présence d'une situation où droit collectif et droit individuel interfèrent. On est de plus en plus confronté à des situations individuelles, de statut, de primes au mérite ; et de l'autre côté, on voit que le droit collectif, la revendication collective est mise à mal. Celui qui fait la grève est un privilégié qui défendrait des acquis sociaux « dépassés ». Celui qui défend le cadre collectif serait un archaïque parce que, d'une certaine façon, certains font croire que la question du revenu, de l'évaluation du travail selon sa personnalité, son travail, son investissement, serait plus juste qu'un cadre collectif.

Deuxième élément : ne pas confondre individu et personne. Vous avez beaucoup traité cette question. Un individu est un atome singulier de la société, l'ayant droit qui, suivant le service, est un ayant droit différent. C'est le résultat de l'émiettement de la société. La personne, c'est l'inverse, c'est l'individu qui se constitue maître de sa propre histoire, maître de son propre destin. Cette action d'auto-appropriation s'appelle l'émancipation. C'est pour nous une question importante, parce que l'émancipation, c'est se soustraire aux dominations qui s'exercent.

Quelles dominations ? La domination du genre, la domination culturelle, la domination sociale, la domination idéologique, parce que c'est la plus forte, la plus difficile à combattre. Cette dernière est la plus difficile pour nous, parce qu'il faut du temps, pour faire reculer les préjugés, les fausses évidences, et les fatalités.

Enfin, il ne peut pas y avoir émancipation individuelle sans émancipation collective. Mais il ne peut pas y avoir davantage d'émancipation individuelle et collective sans émancipation globale. On ne découpe pas l'émancipation. C'est pour cela qu'adossée à la question sociale, la question laïque aujourd'hui, telle que développée par Sarkozy, est un enjeu pour les socialistes. Nous ne pouvons pas découper ces questions-là. La question laïque, la question de savoir qui, avec quel droit, dans quelle sphère, s'organise le fait religieux, est pour nous essentielle.

Nous ne courrons pas contre ceux qui croient, mais nous revendiquons le fait de dire, que la foi ne doit pas imposer la loi, et que la loi du collectif et de l'individuel, c'est la loi des hommes, qui se définit dans le cadre de la démocratie. Rappeler cela, c'est rappeler qu'à un moment donné il y a débat entre domaine politique et sphère privée.

Si nous reconnaissons le fait communautaire, si nous reconnaissons le fait qu'on est tous dans un monde, dans un milieu où il y a des communautés d'origine, des communautés historiques, nous revendiquons, qu'il s'agit là du domaine privé et non leur organisation dans le cadre politique. Sinon, nous aurions reconnu une communauté, nous devrions reconnaître toutes les communautés et nous devrions reconnaître l'idée que les droits des individus sont renvoyés aux droits de leur communauté. Ce serait le cheminement vers la fin de toute émancipation.

Je rappellerai enfin qu'en matière de République sociale, de laïcité, d'égalité, d'émancipation, il n'y a rien de moins désuet que les principes socialistes.

### ***Patrick Bloche***

Vous mesurez le travail accompli par chacune et chacun de ceux qui sont intervenus.

Le fruit de ce travail sera édité par le Parti. A la fin de ce troisième forum, plus personne ne peut contester l'utilité d'avoir lancé cette démarche. Il fallait clarifier sur beaucoup de choses. Nous avons débattu au fond, lorsqu'on débat au fond, lorsqu'on parle des idées. Ce processus de rénovation, François Hollande l'a lancé, il va maintenant le conclure.

### ***François Hollande***

Chers amis, chers camarades, il m'arrive de dire, dans des moments de grande confiance, que j'aime le Parti socialiste. Parfois, je me dis que c'est un acte de foi, en tout cas un acte d'engagement. Mais, ce matin, à écouter les rapports, à entendre les interventions, à vous voir ici militants, responsables du Parti socialiste, oui, moi quand le Parti socialiste réfléchit, débat, cherche, propose et rassemble tous les socialistes, oui, j'aime ce parti-là.

Lorsque, au lendemain d'une défaite honorable mais cruelle, nous avons voulu que vaille décidément d'engager un processus qui pouvait permettre à notre parti de redresser la tête, la tête au sens des idées, de retrouver des formes de délibération collective et de préparer de la meilleure des façons notre congrès, il y avait du scepticisme, il y avait des interrogations et des doutes : est-ce que tout cela conduirait vraiment à la clarification espérée ? Est-ce que de toutes ces discussions, souvent menées d'en haut, il y aurait pour notre parti des avancées en termes de concepts, en termes d'idées, de propositions, d'approches ? Serions-nous capables de relever les trois défis qui nous ont été posés lors des scrutins du printemps dernier ? Quel est notre rapport à la Nation ? Quelle est la place du marché ? Quel est le rapport entre individu et société ?

Alors, nous sommes partis avec un premier forum sur la Nation, et j'en remercie Jean-Jacques Urvoas, c'était en Avignon ; puis ensuite nous avons poursuivi, à la Villette, sur la question du marché, avec Anne Hidalgo. Et puis enfin, à la Mutualité, nous achevons le cycle avec l'individu, la solidarité, et j'en remercie André Vallini, Najat et Mireille.

Je me suis rappelé, parce que, finalement, le processus est peut-être le même, d'une phrase d'un Français qui n'était pas socialiste, qui n'avait pas eu le temps de le devenir, mais qui était un grand auteur, je veux parler de Pierre Corneille. Pierre Corneille qui, sans doute, déjà, pensait à nous, à ce moment-là de notre histoire, et donnant notre parole au Cid disait : « Nous partîmes 500 [c'était à peu près le chiffre en Avignon], mais par un prompt renfort nous nous vîmes 3 000 [c'est ce que nous sommes aujourd'hui] en arrivant au port. »

Il ajoutait : « Tant à nous voir marcher avec un tel visage, le vôtre, le nôtre, les plus épouvantés reprenaient courage. » Vous avez du courage ; et les épouvantés, maintenant, sont nos adversaires.

Il nous faudra poursuivre ce mouvement de rénovation, faire en sorte qu'il puisse y avoir, je n'ose employer le mot tant il est galvaudé, une synthèse de nos travaux au sens d'une agrégation de toutes nos convergences. Elles ont été nombreuses, mais aussi une identification de nos divergences, de nos distinctions d'approches ou de conclusions, des débats qu'il faut encore poursuivre.

Il faudra donc une commission de la rénovation, dont une part du travail sera de faire cette agrégation. J'ai demandé à Alain Bergounioux, avec tous les présidents des commissions et leurs rapporteurs, de faire ce travail-là dans le cadre de la commission de la rénovation.

Cette commission aura aussi, avant notre congrès, et déjà un premier travail a été engagé autour de François Rebsamen, à reprendre tout ce qui est dit, annoncé, proposé sur les questions de statut du Parti socialiste, de mode d'adhésion au Parti socialiste, et également de mode de désignation, de respect des règles dans le Parti socialiste. Vous voyez, il y a beaucoup à faire, pour nous permettre d'être ensemble, parce que on ne peut pas vouloir parler au nom de la société, affirmer des règles, des valeurs, des normes, des principes, des exigences, et ne pas se les appliquer au sein même de notre organisation.

Et si déjà nous appliquions les principes de la République, la liberté, elle est acquise, qui n'en a pas au Parti socialiste ? Même la liberté de partir est donnée. Mais la liberté de venir, d'aller et de rester aussi.

L'égalité, il faudra faire un effort pour l'égalité au sein du Parti socialiste. Quant à la fraternité, nous n'en aurons jamais assez. Et nous devons donner, à tous ceux qui nous regardent, qui espèrent en nous ou qui

n'espèrent plus, l'exemple d'une grande organisation qui, dans ses statuts mêmes, doit dire quelles institutions il veut offrir à notre pays. Parce que, finalement, notre structuration doit être celle que l'on veut pour la France pour être dirigé, pour avoir une majorité, pour respecter les oppositions, pour permettre aux adhérents, aux citoyens, de pouvoir faire valoir leurs droits. Voilà ce que doit être une grande organisation ; c'est ce que nous devons faire à l'occasion de notre prochain congrès.

Je veux revenir au sujet, sur la question sans doute qui traverse toutes les sociétés démocratiques, et qui a traversé l'histoire du socialisme : quelle est la place de l'individu ? Quel est le rôle du collectif ? Jusqu'où aller dans la solidarité ? Jusqu'où mettre le principe de responsabilité individuelle ?

Oui, déjà, au début du XX<sup>e</sup> siècle, ces questions traversaient le milieu ouvrier, socialiste. Et, si les socialistes sont devenus d'ailleurs socialistes au moment du congrès de Tours en 1920, c'est qu'ils plaçaient l'individu et la liberté individuelle au cœur de leur engagement, et qu'ils craignaient qu'une vision collective, on disait collectiviste à l'époque, vienne éteindre ce qu'était la flamme de l'espérance humaine : la liberté, qui n'avait pas à être contredite par l'égalité. La liberté, qui produisait l'égalité.

Avant d'autres, Jaurès avait lui-même insisté sur l'individu humain, parce qu'il faut mettre l'humain avec l'individu ; l'individu humain, qui est la mesure de toute chose et à partir duquel on doit définir la patrie, l'engagement, la République.

Oui, c'est ce mouvement-là que nous avons à produire encore et encore, la place de l'individu, le rôle du collectif.

Et l'intention qui doit être la nôtre est de toujours trouver l'équilibre entre la solidarité et la liberté.

Les phénomènes, néanmoins, ont changé, nos sociétés ont évolué. Nous avons un mouvement d'individualisation depuis plusieurs décennies. Ne nous en plaignons pas. La gauche a produit le mouvement d'individualisation. C'est nous qui avons, avec d'autres, heureusement, conquis des droits, conquis des libertés, donné à l'individu sa dignité, sa place. Et quand d'autres regardent Mai 68 comme une référence effrayante, avant même d'ailleurs de savoir ce qu'a produit Mai 68, y compris des soixante-huitards, qui peuvent se retrouver là en étrange compagnie, mais Mai 68 et ce qui a été porté après a été une exigence d'individualisation, de reconnaissance de l'identité de chacun, de l'autonomie, de la liberté, la contestation des formes surannées de hiérarchie, même s'il faut toujours une hiérarchie, même au sein du Parti socialiste.

Cette contestation de l'autoritarisme, qui est une autorité sans légitimité, conduit à une notion d'une autorité, mais partagée, respectée... Oui, il y a eu ce mouvement d'individualisation, il ne nous remet pas en cause, nous n'aurions pas à en craindre les effets, nous le portons. En même temps, nous devons en fixer les limites et les prolongements.

Un deuxième phénomène s'est produit, c'est celui des technologies et de la médiatisation, qui ont donné à l'individu un rapport direct, rapport direct à l'information, rapport direct à la connaissance. Mais, en même temps, ces moyens de la technologie sont aussi une forme de lien social. Ne dit-on pas « connexion » pour aller sur Internet ? C'est bien pour se connecter avec quelqu'un ou avec d'autres. Donc, nous ne devons pas

craindre non plus la technologie. La technologie est au service de l'humanité si nous savons effectivement lui donner son caractère pluraliste et éviter que l'argent vienne y mettre son contrôle.

Il y a un autre phénomène qui s'est produit, toujours dans les moments de crises, de difficultés, c'est la jalousie sociale. Ce n'est pas nouveau. La droite en a toujours fait usage. Il y a toujours plus pauvre que soi, plus assisté que soi, plus privilégié que soi. Les plus puissants ont trouvé la formule, eux qui ont tous les droits, tous les pouvoirs. Et ils montrent du doigt là le cheminot, ailleurs l'enseignant, le fonctionnaire, quand ce n'est pas le petit épargnant qui, rendez-vous compte, exige un taux de 4 % sur son livret de Caisse d'épargne, remettant en cause le logement social et son financement. Voilà ce qu'on nous dit.

Cette forme de jalousie sociale, il faut la maîtriser, et en même temps il faut l'entendre et remettre des valeurs universelles, des valeurs collectives, et rendre plus efficace notre système de solidarité.

Et puis, il y a un dernier phénomène qui est venu là aussi tarauder une société elle-même en mal de références, c'est la défiance ; défiance à l'égard des mécanismes de la redistribution, cela ne va jamais où cela devrait aller, défiance à l'égard des institutions, défiance à l'égard des pouvoirs quels qu'ils soient, défiance à l'égard même de la démocratie représentative. Oui, il y a ces mouvements-là, qui sont aussi utilisés par d'autres pour un rapport direct à l'opinion, mais aussi pour mettre en cause les principes de la solidarité. Alors, il nous faut mener à bien cette réflexion, aller jusqu'au bout sans rien perdre de nos valeurs, de nos fidélités, et en même temps ne rien perdre des défis qui nous sont posés, parce que, nous l'avons vécu là encore dans les derniers scrutins, on veut caricaturer ce que nous sommes ; ainsi on voudrait voir en nous ceux qui voudraient plus d'impôts.

Mais, franchement, parfois la remarque m'est faite, mais aujourd'hui, le chiffre vient d'être publié, jamais le niveau des prélèvements obligatoires dans notre pays n'a été aussi élevé. C'est le record historique.

L'impôt, c'est la droite. L'impôt injuste, c'est la droite. Le rôle des socialistes et de la gauche n'est pas d'augmenter les impôts, parfois nous les avons baissés, c'est de les rendre plus justes, et parfois nous ne l'avons pas fait suffisamment.

De la même manière, nous ne sommes pas là pour imposer des normes, au contraire. Parfois, nous laissons des espaces pour l'épanouissement, pour l'autonomie, pour le libre choix, et en même temps, nous sommes aussi une force politique qui n'accepte pas la transgression. Aujourd'hui, nous sommes dans un régime personnel de transgression, où celui qui occupe le pouvoir se permet tout, occupe tout et dépasse toutes les limites. Le rôle d'une formation politique, c'est aussi de fixer les limites de ce qui est acceptable et de ce qui n'est pas acceptable, de ce que l'on doit savoir et de ce que l'on ne doit pas savoir. Aujourd'hui, je suis pour le droit de ne pas savoir.

Donc, il faut faire ces clarifications. Je pense qu'il y en a eu cinq, majeures, produites par la commission et par notre discussion d'aujourd'hui.

Première clarification, c'est que l'individu n'est pas simplement une personne. Et je pense que c'est déjà un principe que d'affirmer que l'individu est une personne. C'est un être social, c'est-à-dire qu'il a à la fois la reconnaissance de la singularité, nous ne sommes pas les mêmes, parfois nous le regrettons, parfois nous

nous en félicitons, mais nous sommes chacun singuliers, et en même temps, nous sommes des êtres sociaux qui vivons ensemble. Et c'est là que nous avons à répondre, nous devons à la fois assumer et assurer l'émancipation personnelle, la réussite, oui la réussite personnelle, et en même temps la capacité à vivre ensemble. Et, en vivant mieux ensemble, réussir mieux sa propre vie. Voilà la première clarification qu'il faut opérer.

La deuxième clarification, c'est que nous sommes les promoteurs des libertés individuelles. Mais nous les concevons comme un combat collectif, parce que, pour arracher les libertés individuelles, il a fallu mener, non pas des combats individuels, mais des combats collectifs. Comment a été finalement votée l'interruption volontaire de grossesse, si ce n'est par un combat collectif de millions et de millions de femmes qui se sont battues pour ce droit-là, pas simplement pour elles-mêmes, mais pour leurs propres filles ? Oui, il a fallu aussi pour le PACS qu'il y ait ce combat collectif, sinon rien ne serait venu. Et donc, le combat collectif porte les libertés individuelles ; parce que, pour nous, la liberté individuelle n'est pas simplement pour chacun, elle est pour tous. Voilà la deuxième clarification.

La troisième, elle était également contenue dans les rapports qui ont été élaborés, ce sont les distinctions qu'il faut opérer entre les droits inaliénables, liés à la personne humaine, et les premiers : Droits de l'Homme, droits de la Femme, les droits inaliénables qui ne se concèdent pas, qui ne se marchandent pas, qui ne se négocient pas, qui sont finalement le propre d'une société démocratique organisée. Et puis il y a les droits sociaux qui, eux, n'ont pas à être posés en contrepartie, pour autant il est légitime, quand il y a des droits sociaux, d'avoir une société de devoirs. Et si nous ne défendons pas cette conception de droits que nous avons conquis, qu'il faudra encore arracher, et de devoirs de la société à l'égard des citoyens, et des citoyens à l'égard de la société, alors nous ne donnons l'impression que de vouloir ici accepter que ce qui nous serait donné et mettre l'individu là, simplement dans un rapport marchand à l'égard des droits collectifs et des droits sociaux.

Nous revendiquons le droit citoyen : être citoyen, c'est savoir comment ont été conquis ces droits-là et de vouloir les garder. Ce qui suppose aussi de faire en sorte que ces droits soient les plus justement répartis.

La quatrième clarification, c'est que nous sommes pour l'émancipation personnelle. C'est cela le but ultime du socialisme, permettre à chacun de réussir, en tout cas d'avoir les conditions pour réussir sa vie, de s'accomplir, de porter un projet humain pour lui-même, et en même temps de le faire dans le cadre d'un projet collectif, parce que c'est un projet collectif que de réussir l'émancipation de chacun.

Alors, où se place la responsabilité personnelle ? Il y a une responsabilité personnelle, il faut aussi le dire. Nous sommes responsables de notre vie à la condition qu'on nous ait fourni tous les moyens pour l'être. Mais il ne faut pas non plus faire porter sur l'individu le plus pauvre, le plus modeste, le plus récemment arrivé ici, toute la responsabilité, alors même que nous avons à lui donner les conditions de l'émancipation.

De la même manière, oui, il faut reconnaître la réussite. C'est bien que par le travail, par l'effort, par le talent, par l'imagination, par l'invention, la réussite soit possible. Et d'ailleurs je me surprends moi-même à évoquer cette idée : au sein du Parti socialiste, il y en a beaucoup qui veulent réussir, même réussir à être élus. Mais s'ils veulent réussir à être élus, j'espère que c'est pour servir l'intérêt collectif et l'intérêt général.

La grande différence, c'est le rapport à l'argent. On nous dit : « Les socialistes, vous n'aimez pas l'argent ! » C'est à voir... Nous n'avons pas la fascination de l'argent, nous n'avons pas toujours les moyens qui correspondent à nos espérances de train de vie, encore que... nul n'est forcément jaloux du voisin, même de celui qui est au plus haut, nul n'a envie forcément de passer ses vacances ainsi. Mais l'argent a sa place dans notre société. Ce que nous demandons, c'est que l'argent ne soit pas lui-même un objet d'argent, c'est que ce soit le travail, justement, qui soit récompensé, rémunéré, que ce soit l'effort, l'effort de chacun pour se former, se qualifier, pour s'éduquer, qui ensuite, par son travail, puisse accéder effectivement aux biens matériels, parce que, nous ne vivons pas que de spirituel. Mais il faut qu'il y ait aussi de notre part cette reconnaissance qu'il faut une société qui permette à tous de gagner davantage, et à certains de pouvoir le faire au mieux, dès lors qu'il y a un principe de redistribution, qu'il y a effectivement un système fiscal permettant d'assurer les fonctions collectives et la solidarité.

Dernière clarification, c'est sur l'universalité des droits : nous portons des droits universels, et en même temps, nous ne sommes pas dans l'uniformité. C'est une distinction très importante à faire. L'égalité n'est pas l'uniformité. L'uniformité, c'est de donner l'apparence de l'égalité, le même uniforme, pour cacher en définitive des distinctions de situations. L'universalité des droits suppose, et c'est un acquis du forum de la rénovation, la personnalisation des politiques, qui n'est pas la différenciation seulement, qui est bien plus que cela, qui est le suivi personnel, l'accompagnement, partant de l'école jusque finalement au dernier moment de sa vie terrestre, puisque maintenant il faut faire cette distinction. Du début de la vie jusqu'à la fin, qu'il y ait cet accompagnement personnel, que le collectif s'incarne dans des personnes chargées justement de régler, d'ajuster ce qui est le droit même de l'individu. Comment illustrer ces cinq principes ? Je me contenterai d'en donner trois exemples.

Sur l'éducation, nous avons dit : « Il faut qu'il y ait aujourd'hui une personnalisation. » C'est la politique du soutien scolaire, de la réussite éducative, que nous porterons aussi pour les élections municipales et cantonales. Il ne s'agit pas simplement d'assurer l'école pour tous, il s'agit d'assurer l'après école dans des conditions égalitaires et non marchandes.

Il faudra produire un soutien plus personnalisé dans les zones les plus en difficulté. Il faudra qu'il y ait une modulation des conditions mêmes d'éducation en fonction des situations, des classes, des collègues. Il faudra qu'il y ait, y compris sur l'enseignement supérieur, un encadrement plus grand, une personnalisation plus forte pour l'université. Pourquoi donc cet encadrement, cette personnalisation existeraient pour les grandes écoles et pas pour les universités ?

Deuxième illustration, la carte scolaire. Cela nous a, à un moment, préoccupés, pour arriver finalement à une conclusion toute simple : il faut maintenir une carte scolaire. Elle est supprimée aujourd'hui. Et en même temps il faut la redéfinir, la redessiner et faire qu'il puisse y avoir une part de libre choix dans une zone couverte par la carte scolaire, et que la carte scolaire évite justement la ghettoïsation, ce serait trop simple, et qu'on puisse fermer un certain nombre d'établissements, comme le dit le rapport, qui seraient en définitive ghettoïsés.



Troisième mesure qui a été affirmée ici : l'excellence. Ne perdons pas ce mot, nous sommes pour l'excellence, mais l'excellence pour tous, que chacun puisse accéder à l'excellence. Il faut être excellent dans la mondialisation, dans la compétition mondiale, il faut être excellent, parce que c'est notre savoir qui nous permettra d'être les meilleurs, sans pour autant avoir besoin de réduire nos droits sociaux ou nos salaires. Donc, le principe d'un investissement majeur dans la recherche, dans l'enseignement supérieur et dans l'école est un principe d'excellence, à la condition aussi que chacun puisse avoir les moyens d'y venir et ne pas gâcher une partie de sa vie, de son temps et de ses ressources dans des formations ou des filières sans débouchés.

Deuxième illustration, le travail, il a été dit combien nous voulions, nous acceptions, depuis toujours d'ailleurs, la souplesse et la sécurité, combien nous voulions un ordre public social où les droits soient définis, et combien nous acceptons, combien nous revendiquons, même, la démocratie sociale, pour mettre en œuvre l'ordre public social, pour lui permettre d'avancer plus vite là où c'est possible, de donner des sources de progrès et, de ce point de vue, n'ayons aucune crainte de la négociation dès lors qu'il existe un ordre public social. Prenons l'exemple des 35 heures, et commençons, il aurait fallu le faire peut-être plus tôt, à dire que les 35 heures, durée légale de travail, n'ont jamais empêché les salariés, les entreprises, de décider de travailler plus longtemps. C'est bien sûr les heures supplémentaires qui permettaient de rémunérer, au-delà des 35 heures, le travail qui pouvait être proposé. 130 heures d'heures supplémentaires, c'était la situation en 2002, la droite l'a portée à 180, puis 220, puis ensuite a considéré qu'on pouvait même déroger aux 220, jusqu'où ? Ils peuvent aller jusqu'à 48 heures, puisque c'est la directive européenne. Ici, avec les 35 heures, le travail est possible au-delà. S'il ne s'agit pas d'assouplir les 35 heures, il s'agit de quoi du côté de Nicolas Sarkozy ? De supprimer la durée légale du travail, tout simplement, et de faire qu'entreprise par entreprise on négocie des durées conventionnelles ou contractuelles à partir desquelles le seuil de déclenchement des heures supplémentaires serait effectivement décidé. Il faut 35 heures ; mais, au-delà, la négociation est toujours possible.

Troisième illustration : la morale. Dans une société démocratique où le vivre ensemble est finalement le principe fondateur, la morale a sa place, la morale au sens des références, du sens, des normes, au sens aussi de la spiritualité, de l'élévation personnelle, collective, d'une société et d'un peuple contre le matérialisme.

Ce n'est pas parce que, pour certains d'entre nous, nous avons conscience que notre temps est limité, qu'il n'y a peut-être pas d'espérance au-delà, que nous ne voulons peut-être pas du meilleur des mondes ici bas. C'est cela le fondement d'ailleurs de la morale républicaine dont la laïcité n'est qu'un principe parmi d'autres, fondateurs ; nous sommes pour une morale qui s'appelle la République, et affirme le libre choix, la dignité, le respect, les droits, les devoirs, la liberté et l'égalité. C'est la morale républicaine. Et il n'est pas besoin que l'on puisse considérer qu'il n'y ait de morale que religieuse, que ce serait la religion qui fonderait les civilisations. Cela a été dit en Arabie Saoudite, ça a dû d'ailleurs les surprendre. Ça a dû les étonner, qu'on vienne leur dire qu'ils incarnaient un principe de civilisation. Ils n'avaient pas lu Edgar Morin, mais quand même !

De la même manière, nous ne pouvons accepter que la religion soit la morale, même si, au nom de la liberté de conscience, il est normal que des hommes et des femmes aient cet engagement ou cette espérance. Mais, de la même manière, nous ne pouvons pas accepter que la religion puisse jouer un rôle dans le lien social. Parce que c'est quand même, aussi, ce qui est dans le discours répété de Nicolas Sarkozy : « Nous avons besoin de croyants [dit-il], nous avons besoin de religieux, pasteurs, curés. » Imams et rabbins, nous les ajoutons depuis l'amendement Hamon. Mais, dans les banlieues, les hommes et les femmes n'ont pas besoin de plus de religion, mais d'une véritable politique d'égalité sociale. C'est ça qu'on attend de la République.

Il nous restera des débats à ouvrir. Je pense à tout ce qui a trait au financement des dépenses collectives. Est-ce que c'est l'impôt, la contribution publique qui doit être la source de tous les services publics, de toutes les prestations sociales ? Ou faudra-t-il envisager, le débat est ouvert, une participation des usagers ?

Enseignement supérieur, le débat a été évoqué, ou pour la santé, et on voit bien les problèmes de fond, de principe, même, qui peuvent être posés. Jusqu'où doit aller l'impôt ? Jusqu'où doit aller la responsabilité personnelle ? Nous ne pouvons pas esquiver ces questions.

De la même manière, nous voyons que sur la question des conditions de ressources, dans la politique familiale, dans l'accès à la dépendance, jusqu'où va-t-on dans le caractère universel de la prestation ? Jusqu'où va-t-on dans la récupération sur les revenus et les patrimoines ? Il faudra aussi trancher ces questions-là.

Autre débat qu'il nous faudra ouvrir : comment organiser les services publics, les systèmes de protection sociale ? Qui doit les gérer ? Jusqu'où doit être la responsabilité ? Jusqu'où doit aller la démocratie sanitaire, sociale, éducative ?

La question que nous venons d'aborder peut apparaître comme une question théorique, comme une question sociétale, comme une question sociale ; elle est en définitive au cœur même de la question économique .

Si nous savons nous-mêmes régler le rapport entre individu et solidarité, entre responsabilité personnelle, réussite personnelle et redistribution sociale, si nous savons bien moderniser nos services publics, les rendre plus efficaces, si nous savons donner à l'éducation toute sa place, alors nous avons là, non pas simplement une morale pour l'action, non pas simplement, des références pour permettre l'acceptation de la concurrence mondiale ou de la mondialisation. Non, nous avons les fondements mêmes d'une stratégie économique.

Nicolas Sarkozy n'en a pas. Et d'ailleurs, il découvre qu'il ne suffit pas de parler pour obtenir des résultats. Il avait dû le penser ; il croyait qu'en disant, en parlant, en se payant de mots, la société allait changer ; les riches, mieux aidés, mieux dotés par des cadeaux fiscaux, allaient investir et consommer...comme lui ! Il pensait que les catégories populaires, qui demandaient plus de pouvoir d'achat, pourraient travailler davantage sans avoir peut-être compris que ce sont les employeurs qui décident des heures de travail. Il pensait que les consommateurs, d'un seul coup, se rueraient dans les grandes surfaces et vivraient à crédit parce qu'il avait décidé que pour les intérêts d'emprunts, pour l'immobilier, cela pouvait s'arranger.

Il pensait que par sa seule présence dans une entreprise, chez les marins pêcheurs, même chez les marins pêcheurs, lui il croit, et vous voyez combien ses références religieuses sont grandes..., il croit à la multiplication des poissons et du pain !

Nous avons à porter cette stratégie économique, puisqu'elle n'existe pas, et que l'on confie même à des personnages des rapports dont on ne sait pas très bien où ils vont finir. Même si je remarque le courage de ceux qui les font : proposer l'ouverture de toutes les professions qui, pour beaucoup, votent pour la droite, je trouve cela plutôt intéressant. Proposer la suppression des Départements à la veille des élections cantonales, c'est cocasse ! Proposer l'ouverture sans règles de toutes les grandes surfaces, les petits commerçants apprécieront !

Bref, cette commande de rapports illustre aussi les contradictions qui sont au cœur du pouvoir. Il faut mettre de la cohérence. La stratégie économique, c'est de permettre effectivement la réussite personnelle, de donner la responsabilité aux individus, mais leur donner aussi les conditions de leur épanouissement : éducation, formation, donner aux entreprises, non pas des cadeaux fiscaux, mais les conditions d'une meilleure recherche, d'un plus grand investissement, et la capacité, d'être les meilleurs sur la scène internationale.

Le parti de l'entreprise, je n'ose pas dire que c'est le Parti socialiste ; mais pourtant le parti qui veut développer les entreprises, c'est sans doute le parti qui fait confiance à un équilibre entre la création, l'initiative et le cadre collectif pour organiser les rapports sociaux.

Nous ne sommes pas là dans un débat académique, nous sommes dans un débat politique de première importance et dans un débat économique qui n'est pas fini.

Nous avons une grande responsabilité au moment où le pouvoir, que je mets ensemble, parce que maintenant, on voudrait nous faire croire que Nicolas Sarkozy ayant eu un léger trou d'air, François Fillon serait devenu immédiatement une figure populaire, de mode, même. Il serait à la mode ! Cela m'avait échappé ! En même temps, franchement, si la mode devient la discrétion, la soumission, l'anonymat et la disparition, oui, que François Fillon reste le plus longtemps possible à la mode !

Nous avons donc une grande responsabilité, dans ce moment précis où des doutes s'installent, où des frustrations se font jour. Non pas simplement d'attendre les mouvements des sondages. Non, d'être à la hauteur du défi qui nous est posé.

Il y a eu une grande espérance aussi dans la campagne présidentielle vis-à-vis de nous qui n'a pas pu se traduire ; et une grande indulgence au lendemain de la présidentielle lors des élections législatives pour nous accorder 204 députés. Les Français, déjà, voulaient se protéger.

Alors que le pouvoir connaît des difficultés, que les Français surtout souffrent, parce que c'est eux qui souffrent de cette situation sociale, économique, de perte de repères, de perte de confiance, nous avons le devoir de porter une intelligence collective. Nous l'avons fait aujourd'hui, et j'en remercie tous les camarades.

Il n'y aura de réussite individuelle au sein du Parti socialiste que dans la solidarité et dans les valeurs collectives.

Nous avons besoin nous aussi de talents, de personnes pour porter nos idées, parce que, sinon, comment peuvent-elles elles-mêmes voyager et être convaincantes auprès de nos concitoyens ?

Mais il n'y aura rien, rien de possible sans la force collective que nous représentons, respectueuse de chacun d'entre nous, respectueuse de nos différences, mais qui fait que la force collective est la condition de nos victoires futures.

Préparez ces victoires-là et nous aurons une réussite commune.